



ROGERS COMMUNICATIONS INC.
NOTICE ANNUELLE
(pour l'exercice clos le 31 décembre 2024)

Le 6 mars 2025

Table des matières de la notice annuelle

La table des matières de la notice annuelle de Rogers Communications Inc. ci-après est conforme aux exigences de l'Annexe 51-102A2 et l'Annexe 52-110A1 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Certaines parties de la présente notice annuelle figurent dans le rapport de gestion de Rogers Communications Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (« rapport de gestion 2024 ») et les états financiers annuels audités consolidés de 2024 de Rogers Communications Inc., qui ont tous été déposés sur SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca et qui sont intégrés par renvoi dans les présentes, comme il est indiqué ci-après. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

| | | Pages de référence / rubriques intégrées par renvoi | |
|--------------------|---|--|----------------------------|
| | | Notice annuelle | Rapport de gestion 2024 |
| Rubrique 1 | Page de titre | 1 | |
| Rubrique 2 | Table des matières | 2 | |
| Rubrique 3 | Structure de l'entreprise | | |
| 3.1 | Nom, adresse et constitution | 4 | |
| 3.2 | Liens intersociétés | 4 | |
| Rubrique 4 | Développement général de l'activité | | |
| 4.1 | Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices | 8 | |
| 4.2 | Acquisitions significatives | 12 | |
| Rubrique 5 | Description de l'activité | | |
| 5.1 | À propos de Rogers | 13 | 19 |
| | Comprendre nos activités | | 23 |
| | Produits et services | | 23 |
| | Concurrence | | 25 |
| | Tendances dans le secteur | | 27 |
| | Aperçu de l'entreprise | | 30 |
| | Mettre à exécution nos priorités | | 37 |
| | Membres du personnel | | 58 |
| | Engagements et obligations contractuelles | | 79 |
| | Propriétés, marques de commerce, questions environnementales et autres questions | 13 | |
| 5.2 | Facteurs de risque | 14 | 83 |
| Rubrique 6 | Dividendes | | |
| 6.1 | Dividendes | 14 | 78 |
| Rubrique 7 | Structure du capital | | |
| 7.1 | Description générale de la structure du capital | 15 | |
| 7.2 | Restrictions | 15 | |
| 7.3 | Notations de crédit | 15 | |
| Rubrique 8 | Marché pour la négociation des titres | | |
| 8.1 | Cours et volume des opérations | 17 | |
| 8.2 | Placements antérieurs | 18 | |
| Rubrique 9 | Titres entiers et titres assujettis à une restriction contractuelle à la libre cession | 18 | |
| Rubrique 10 | Administrateurs et dirigeants | 19 | |
| 10.1 | Nom, fonctions et titres détenus | 19 | |
| 10.2 | Ordonnances d'interdiction d'opérations, faillites, pénalités ou sanctions | 26 | |
| 10.3 | Conflits d'intérêts | 27 | |

| | | Pages de référence / rubriques intégrées par renvoi | |
|--------------------|---|--|------------------------------------|
| | | Notice annuelle | Rapport de gestion 2024 |
| Rubrique 11 | Promoteurs | 27 | |
| Rubrique 12 | Poursuites et application de la loi | | |
| 12.1 | Poursuites | 27 | 91 |
| 12.2 | Application de la loi | 27 | |
| Rubrique 13 | Membres de la direction et autres personnes intéressées dans des opérations importantes | 27 | |
| Rubrique 14 | Agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres | 28 | |
| Rubrique 15 | Contrats importants | 28 | |
| Rubrique 16 | Intérêts des experts | | |
| 16.1 | Nom des experts | 28 | |
| 16.2 | Intérêts des experts | 28 | |
| Rubrique 17 | Comité d'audit et de risque | | |
| 17.1 | Mandat du comité d'audit et de risque | 28 | |
| 17.2 | Composition du comité d'audit et de risque | 33 | |
| 17.3 | Formation et expérience pertinentes | 33 | |
| 17.4 | Utilisation de certaines dispenses | 33 | |
| 17.5 | Utilisation de la dispense prévue au paragraphe 2 de l'article 3.3 ou à l'article 3.6 du règlement | 33 | |
| 17.6 | Utilisation de l'article 3.8 du règlement | 34 | |
| 17.7 | Encadrement du comité d'audit et de risque | 34 | |
| 17.8 | Politiques et procédures d'approbation préalable | 34 | |
| 17.9 | Honoraires et services des auditeurs externes | 34 | |
| Rubrique 18 | Renseignements complémentaires | | |
| 18.1 | Renseignements complémentaires | 35 | |

RUBRIQUE 3 – Structure de l'entreprise

RUBRIQUE 3.1 – NOM, ADRESSE ET CONSTITUTION

Rogers Communications Inc. est une société canadienne de premier plan diversifiée dans la technologie et les médias et elle a été fusionnée en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). Son siège social est situé au 2900-550 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 0A3, et son bureau principal est situé au 333 Bloor Street East, 10^e étage, Toronto (Ontario) M4W 1G9.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Les marques et logos de Xfinity sont des marques de commerce de Comcast Corporation utilisées sous licence. © 2025 Comcast. Les marques de commerce qui figurent dans la présente notice annuelle sont détenues ou utilisées sous licence par Rogers Communications Inc. ou une société de son groupe. La présente notice annuelle peut aussi contenir des marques de commerce d'autres tierces parties. Les marques de commerce mentionnées dans les présentes ne sont pas nécessairement accompagnées du symbole ^{MC}. © 2025 Rogers Communications.

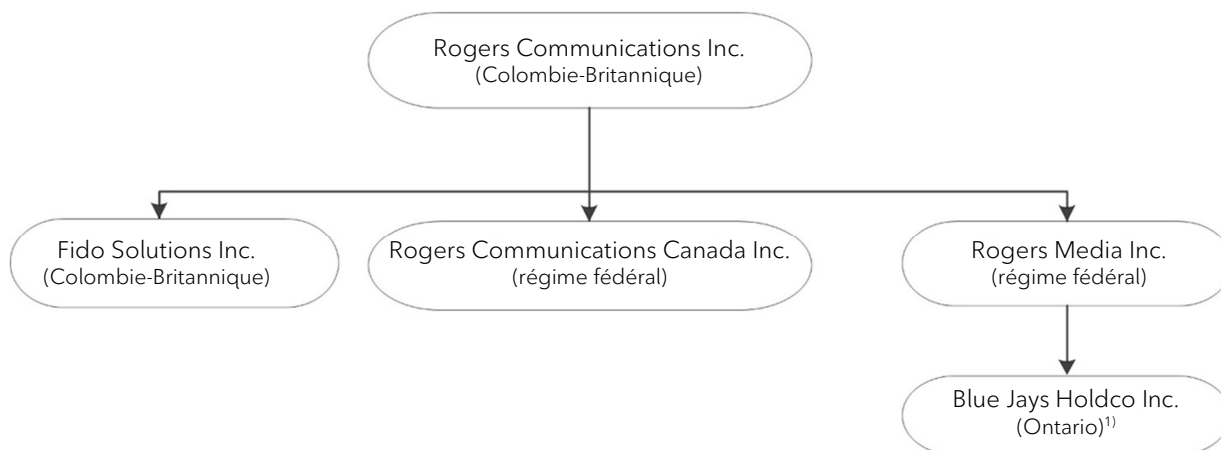
TROIS SECTEURS À PRÉSENTER

Nous présentons nos résultats d'exploitation selon les trois secteurs suivants :

| Secteur | Activités principales |
|----------|---|
| Sans-fil | Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens. |
| Cable | Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et autres services vidéo (vidéo), les services par satellite et les services de téléphonie (téléphonie résidentielle) et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros. |
| Media | Portefeuille diversifié de médias, notamment dans les domaines du sport et du divertissement, de la télédiffusion, de la radiodiffusion, des chaînes spécialisées, des multiplateformes d'achat et du numérique. |

RUBRIQUE 3.2 – LIENS INTERSOCIÉTÉS

L'organigramme illustre la structure des principales filiales de RCI et indique le territoire d'organisation de chaque entité au 1^{er} janvier 2025. Toutes les filiales sont entièrement détenues, directement ou indirectement, par RCI.



1) Blue Jays Holdco Inc., collectivement avec ses filiales, détient une participation de 100 % dans le club de baseball des Blue Jays de Toronto (« Blue Jays de Toronto ») et dans le Centre Rogers.

APERÇU

Rogers est le principal fournisseur de services de communications sans fil au Canada

Au 31 décembre 2024, nous avons :

- environ 11,9 millions d'abonnés des services de téléphonie mobile de Sans-fil;
- une part de marché représentant environ un tiers des abonnés des services sans fil et des produits tirés du marché canadien des services sans fil.

Un des plus importants fournisseurs de services d'accès Internet haute vitesse, de télévision par câble et de téléphonie

Au 31 décembre 2024, nous avons :

- environ 4,3 millions d'abonnés aux services d'accès Internet de détail;
- environ 2,6 millions d'abonnés aux services vidéo;
- un réseau desservant environ 10,2 millions de foyers partout au Canada.

Société canadienne diversifiée dans les médias

Nous possédons un vaste portefeuille d'actifs de médias, qui comprend principalement :

- des actifs de divertissement et de médias sportifs, comme *Sportsnet* (la marque de média sportif numéro un au Canada) et les Blue Jays de Toronto;
- notre contrat national exclusif de 12 ans avec la Ligue nationale de hockey (« LNH ») dont la durée s'étend jusqu'à la saison 2025-2026;
- des actifs de télédiffusion et de radiodiffusion de premier plan;
- des services d'achat multiplateformes télévisés et en ligne;
- des médias numériques.

PRODUITS ET SERVICES

Sans-fil

Au 31 décembre 2024, nous sommes le principal fournisseur de services de communications sans fil au Canada. Nous sommes un leader canadien du déploiement d'une gamme de technologies et de services novateurs de réseau sans fil. Nous avons été le premier fournisseur de services canadien à déployer un réseau 5G. Au 31 décembre 2024, notre réseau 5G, le plus vaste du pays, desservait déjà plus de 2 500 collectivités. Nos services sans fil sont offerts sous les marques Rogers (postpayés), Fido (postpayés) et Chatr (prépayés), et nous offrons aux consommateurs et aux entreprises les plus récents appareils, services et applications, notamment :

- un accès Internet haute vitesse mobile, y compris les forfaits de données illimitées Infini de Rogers;
- des services de transmission de la voix sans fil et fonctionnalités de transmission de la voix évoluées;
- Cueillette express, un service pratique permettant aux consommateurs d'acheter des appareils en ligne ou par l'intermédiaire d'un agent du service à la clientèle et de passer les chercher dans un magasin pas plus tard que le jour même;
- l'expédition d'appareils directement à l'endroit choisi par le client;
- le financement d'appareils;
- une garantie des appareils;
- des services de transmission de la voix et des données en itinérance à l'échelle mondiale, notamment les services Partout chez vous et Fido Nomade;
- des services de téléphonie sans fil résidentielle;
- des solutions sans fil évoluées à l'usage des entreprises, y compris des services de réseau privé sans fil;
- la communication entre téléphones filaires et sans fil;
- des solutions machine à machine et fondées sur l'Internet des objets (« IdO »).

Câble

Nous sommes l'un des plus importants câblodistributeurs du Canada. Notre réseau de câblodistribution procure des services novateurs et de premier plan d'accès Internet à large bande à haute vitesse, de télévision sur protocole Internet (IP), d'applications, d'écoute en ligne, de téléphonie, de domotique et de Wi-Fi résidentiels de pointe aux particuliers partout au Canada. Nous offrons également des services à des entreprises de tout le Canada qui souhaitent répondre à la demande croissante d'applications d'affaires essentielles de notre époque.

Notre tout nouveau modem Wi-Fi compatible avec la norme Wi-Fi 6, une technologie qui décongestionne le réseau en simplifiant sa conception et en augmentant les performances grâce à un débit plus élevé et à des canaux de spectre plus larges, nous permet d'offrir de nouveaux forfaits et offres groupées **Rogers Xfinity par fibre optique** offrant des vitesses symétriques pouvant aller jusqu'à 8 gigabits par seconde (« Gb/s ») dans certaines régions.

Les services d'accès à Internet comprennent :

- l'accès à des services Internet à large bande et à des services d'accès sans fil fixes (incluant des forfaits de base et à utilisation illimitée), les solutions de sécurité et les courriels;
- des vitesses d'accès pouvant atteindre :
 - 1 Gb/s, accessibles sur l'ensemble du territoire de desserte de Cable;
 - 1,5 Gb/s, accessibles sur la majeure partie du territoire de desserte de Cable, certains endroits ayant même accès à des vitesses symétriques pouvant aller jusqu'à 8 Gb/s;
- les forfaits illimités Rogers Xfinity, qui allient le plaisir des vitesses rapides et fiables, la liberté que procure l'utilisation illimitée et des possibilités d'installation en libre-service;
- l'application **Rogers Xfinity**, qui offre une expérience Wi-Fi personnalisée grâce à un tableau de bord numérique simple à l'aide duquel les utilisateurs peuvent gérer leur réseau Wi-Fi résidentiel et surveiller facilement la consommation de tous les membres de la famille, et les relais **WiFi Rogers Xfinity**, qui sont un système Wi-Fi évolué que les clients peuvent brancher dans les prises électriques de leur maison afin d'étendre la couverture Wi-Fi;
- l'**Autosurveillance Rogers Xfinity**, qui comprend entre autres des services de surveillance, de sécurité, d'automatisation, d'efficacité énergétique et de contrôle intelligent au moyen d'une application pour téléphone intelligent.

Les services de télévision comprennent :

- la télévision locale et la télévision réseau, offerte sous forme de service numérique traditionnel ou de la **Télé Rogers Xfinity** IP, qui comprennent aussi bien des forfaits d'entrée de gamme que des forfaits de chaînes à supplément et des chaînes à la carte;
- la télévision sur demande, avec les services Télé Rogers [Xfinity](#);
- les enregistreurs vidéo numériques (« EVN ») basés sur l'infonuagique offerts avec les services Télé Rogers [Xfinity](#);
- les télécommandes vocales, les fonctions de redémarrage et les applications intégrées à Télé Rogers [Xfinity](#), comme YouTube, Netflix, Sportsnet NOW, Prime Video d'Amazon, Disney+ et Apple TV+, ainsi qu'à la **diffusion en continu Rogers Xfinity**;
- l'**Appli Télé Rogers Xfinity**, qui regroupe plus de 40 chaînes linéaires et Netflix en un seul forfait;
- les enregistreurs vidéo personnels (« EVP »), y compris l'EVP Partout chez vous et l'EVP 4K;
- une application Télé Rogers [Xfinity](#) qui permet aux abonnés de profiter des fonctions de Télé Rogers [Xfinity](#) (y compris la configuration des enregistrements) à partir de leur téléphone intelligent, de leur tablette ou de leur ordinateur de table ou portable;
- la diffusion en continu Rogers [Xfinity](#), une extension de divertissement qui permet aux clients du service Rogers [Xfinity](#) Internet d'accéder à leurs services de diffusion en continu préférés à partir d'un point unique;
- la fonction Téléchargez et partez, qui vous permet de télécharger des émissions enregistrées sur votre téléphone intelligent ou votre tablette pour les regarder plus tard à l'aide de l'application Télé Rogers [Xfinity](#);
- la programmation linéaire et les déplacements d'horaire;
- les chaînes spécialisées numériques;
- la programmation télévisuelle 4K, y compris tous les matchs à domicile des Blue Jays de Toronto des saisons régulières et les grands événements de la Ligue nationale de hockey (la « LNH ») et de la National Basketball Association (la « NBA »).

Les services de téléphonie comprennent :

- les services de téléphonie locaux aux consommateurs et aux petites entreprises;
- les fonctions supplémentaires, comme la messagerie vocale, l'appel en attente et les appels interurbains.

Les services par satellite comprennent :

- une programmation vidéo et audio par satellite; nos clients ont accès à plus de 370 chaînes vidéo numérique et à des milliers d'émissions de télévision et de films, sur demande, à la carte et avec abonnement;
- la possibilité de choisir parmi les principaux forfaits télé que nous offrons actuellement, lesquels comprennent un ensemble de chaînes de base et différents niveaux d'options de personnalisation selon la taille du forfait télé.

Les services aux entreprises comprennent :

- des services de transmission de la voix, de réseau de données, de protocole IP et Ethernet au moyen de dispositifs d'accès multiservice qui permettent aux clients de moduler et d'ajouter des services tels que des solutions de réseau privé, d'accès Internet, de voix sur IP et d'infonuagique facilement intégrables pour répondre à la demande croissante;
- des services Onde Optique, Internet, Ethernet et Commutation D'étiquettes Multiprotocoles rendant possible la mise sur pied de réseaux privés métropolitains et étendus modulables et sécuritaires permettant l'exploitation et l'interconnexion d'applications d'affaires essentielles aux entreprises qui ont un ou plusieurs bureaux, centres de données ou points de présence (ainsi que des applications d'infonuagique) à l'échelle du Canada;
- des solutions infonuagiques à sécurité intégrée gérées professionnellement offertes par l'entremise de technologies de l'information (« TI ») et de technologies de réseau simplifiées;

- des services étendus de réseau d'accès par câble visant à assurer une connexion principale, de transition et de secours (notamment, au moyen de notre réseau d'accès sans fil, le cas échéant);
- des services de consultation technique en télécommunications spécialisées pour les fournisseurs de services Internet (« FSI »).

Media

Notre portefeuille d'actifs de médias, axés sur les sports et sur une programmation télévisuelle et radiophonique régionale, rejoint les Canadiens d'un océan à l'autre.

Dans le secteur du divertissement et des médias sportifs, nous sommes propriétaires des Blue Jays de Toronto, la seule équipe de baseball canadienne de la ligue majeure de baseball (*Major League Baseball* ou « MLB ») ainsi que du Centre Rogers, un amphithéâtre qui accueille les matchs des Blue Jays à domicile, des concerts, des expositions commerciales et des événements spéciaux.

Notre contrat avec la LNH, qui va jusqu'à la saison 2025-2026 de la LNH, nous permet de diffuser en temps normal plus de 1 300 rencontres de la saison régulière sur l'ensemble des plateformes, soit la télévision, les téléphones intelligents, les tablettes, les ordinateurs personnels et les autres appareils de diffusion en continu. Il nous confère aussi les droits, à l'échelle nationale, de télédiffuser et de diffuser sur ces plateformes les séries éliminatoires et la finale de la Coupe Stanley de même que tous les événements spéciaux de la LNH (tels que le match des étoiles, la Confrontation des 4 nations et le repêchage) et de céder les droits de télédiffusion.

Dans le secteur de la télédiffusion, nous exploitons plusieurs chaînes de télévision conventionnelles et spécialisées, notamment :

- les quatre réseaux régionaux de Sportsnet, ainsi que Sportsnet ONE, Sportsnet 360 et Sportsnet World;
- le réseau Citytv qui, conjointement avec des stations affiliées, est diffusé chez environ 72 % des Canadiens;
- les stations de télévision par ondes hertziennes multiculturelles OMNI, dont OMNI Regional, qui diffusent des journaux télévisés multilingues à l'échelle nationale à l'ensemble des abonnés aux services de télévision numérique de base;
- les chaînes spécialisées, qui comprennent Bravo, Discovery, Food Network, FX (Canada), FXX (Canada) et HGTV;
- Today's Shopping Choice, le seul service de téléachat d'envergure nationale au Canada, dont une part importante des produits est tirée des ventes en ligne.

Dans le secteur de la radiodiffusion, nous exploitons 52 stations de radio AM et FM sur des marchés à l'échelle du Canada, dont des stations de radio populaires telles que 98,1 CHFI, 680 News Radio (auparavant CityNews 680), Sportsnet 590 The FAN, KiSS, JACK FM et SONIC.

Nous offrons également une gamme de produits et de services numériques, notamment :

- nos actifs numériques liés aux sports, comme sportsnet.ca et Sportsnet+;
- d'autres actifs numériques tels que Citytv+;
- une variété d'autres sites Web, applications, balados et produits numériques associés à nos différentes marques et entreprises;
- des actifs d'affichage publicitaire extérieur et des partenariats qui nous permettent de rejoindre le public à divers endroits, notamment dans les établissements scolaires, les bars et les restaurants, les ascenseurs, les établissements de soins esthétiques et les spas.

Autres

Nous offrons la carte Mastercard rouge de Rogers et la carte World Elite Mastercard rouge de Rogers, qui permettent aux clients d'accumuler des points échangeables contre des remises en argent sur les achats qu'ils portent à leur carte de crédit et de financer de nouveaux appareils sans fil sur une période allant jusqu'à 48 mois, sans intérêt.

Autres placements

Nous détenons des participations dans d'autres entreprises associées et partenariats, notamment :

- notre participation à hauteur de 37,5 % dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (« MLSE »), qui détient les Maple Leafs de Toronto, les Raptors de Toronto, le Toronto FC, les Argonauts de Toronto et les Marlies de Toronto, ainsi que divers actifs immobiliers connexes;
- notre participation de 50 % dans Glentel Inc. (« Glentel »), grand détaillant de produits et de services filaires et sans fil de télécommunicateurs multiples ayant plusieurs centaines de points de distribution de services sans fil au Canada.

DISTRIBUTION DE PRODUITS À GRANDE ÉCHELLE

Sans-fil

Nous possédons un vaste réseau de distribution national et nous offrons nos produits sans fil à l'échelle du pays au moyen de multiples canaux de distribution, dont :

- les magasins Rogers, Fido et chatr détenus par la Société;
- les sites rogers.com, fido.ca et chatwireless.com et leur option de libre-service, de même que divers sites Web d'affaires électroniques;
- un vaste réseau de détaillants indépendants;
- les grandes chaînes de vente au détail et les dépanneurs;
- d'autres canaux de distribution tels que WOW! boutique mobile, les magasins Wave sans fil et La cabine T sans fil, par l'intermédiaire de notre participation dans Glentel;
- nos centres d'appels;
- le télémarketing.

Cable

Nous distribuons nos produits résidentiels de Cable par l'intermédiaire de divers canaux de distribution, dont :

- les magasins Rogers détenus par la Société;
- un vaste réseau de détaillants indépendants;
- le site rogers.com et son option de libre-service;
- nos centres d'appels, le télémarketing et les agents faisant du porte-à-porte;
- les grandes chaînes de vente au détail.

Notre équipe de vente et divers tiers dépositaires et détaillants vendent des services aux marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros. Un vaste réseau de distributeurs de canaux de vente indépendants conclut des ententes avec des intégrateurs des TI, des consultants, des fournisseurs de services locaux, ainsi que d'autres relations de vente indirecte. Cette approche diversifiée permet une couverture plus vaste et une forte croissance des ventes pour les services de prochaine génération.

RUBRIQUE 4 – Développement général de l'activité

RUBRIQUE 4.1 – HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

FAITS NOUVEAUX

Développements en 2025 jusqu'à ce jour

- Nous avons déclaré un dividende trimestriel de 0,50 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et par action de catégorie B sans droit de vote en circulation en janvier 2025.
- Nous avons émis pour 2,1 milliards de dollars américains et 1 milliard de dollars de billets subordonnés en février. Nous avons reçu un produit net de 4,0 milliards de dollars de cette émission.

Faits saillants de 2024

Pour des renseignements sur les produits opérationnels et d'autres renseignements financiers concernant les deux derniers exercices révolus, il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Résultats financiers de 2024 » dans notre rapport de gestion 2024.

Bâtir les plus gros et les meilleurs réseaux au pays

- Notre réseau 5G a été reconnu par umlaut comme étant le plus fiable au Canada pour la sixième année consécutive et notre réseau sans fil a été reconnu par Opensignal comme étant le plus fiable, dans les deux cas en juillet 2024.
- Notre réseau Internet a été reconnu comme étant le plus fiable au Canada par Opensignal en juillet 2024.
- Nous avons effectué un essai de découpage de réseau 5G, une première nationale au Canada.
- Nous avons amorcé le déploiement des licences d'utilisation du spectre de 3 800 MHz, élargissant davantage nos capacités 5G.
- Nous avons offert des vitesses de téléchargement de 4 Gb/s et de téléversement de 1 Gb/s dans le cadre de l'essai de la technologie de modem DOCSIS 4.0.

Offrir des produits et services fiables et conviviaux

- Nous avons signé d'importantes ententes avec Warner Bros, Discovery et NBCUniversal pour acquérir les marques et le contenu de divertissement et de style de vie le plus regardé, après quoi nous avons lancé la chaîne télé Bravo au Canada et des chaînes télé, entre autres pour HGTV, Food Network et Discovery le 1^{er} janvier 2025.
- Nous avons annoncé la conclusion d'une entente de 10 ans avec Comcast pour offrir aux Canadiennes et Canadiens les plus récents produits et technologies primés de Xfinity, en commençant par la diffusion en continu Rogers Xfinity et le **WiFi prêt pour les tempêtes Rogers Xfinity**, la première solution de connexion Internet résidentiel de secours offerte au Canada.
- Nous avons mis en place un programme visant à aider les nouveaux arrivants à bâtir leur crédit et à financer un nouveau téléphone intelligent dans le cadre d'un partenariat avec Nova Credit.
- Nous avons lancé le service Internet résidentiel 5G de Rogers dans l'ensemble de notre zone de couverture du réseau sans fil.

Être le premier choix pour les Canadiens

- Nous avons enregistré des ajouts nets de 623 000 abonnés aux services de téléphonie mobile et aux services d'accès Internet, le nombre le plus élevé du secteur.
- Nous avons signé une entente avec BCE Inc. (Bell) en vue de devenir propriétaire majoritaire de MLSE.
- Nous avons produit et diffusé la première série originale canadienne Law & Order, dont le premier épisode s'est classé au premier rang au pays et qui est devenue la série originale de Citytv la plus regardée des dix dernières années.
- Sportsnet a été la chaîne spécialisée la plus regardée au Canada.

Être une société nationale forte qui investit au Canada

- Nous avons consacré un montant record de 4 milliards de dollars aux dépenses d'investissement, qui ont principalement été affectées à nos réseaux.
- Nous sommes devenus le premier fournisseur de services de télécommunications au Canada à voir ses objectifs de carboneutralité fondés sur la science approuvés par la Science Based Targets initiative (SBTi).
- Nous avons investi plus de 100 millions de dollars au profit d'organismes communautaires au Canada.
- Nous avons recueilli un montant record de 25 millions de dollars destinés à des organismes caritatifs œuvrant auprès des enfants en Alberta dans le cadre du 12^e tournoi Rogers Charity Classic.
- Nous avons publié notre évaluation de l'incidence économique pour 2023, montrant que Rogers a soutenu 92 000 emplois et contribué à hauteur de 14 milliards de dollars au PIB du Canada.

Être un chef de file de la croissance dans notre industrie

- Nous avons fait progresser le total des produits tirés des services de 7 % et le BAIIA ajusté, de 12 %.
- Nous avons affiché les plus fortes marges du secteur pour les activités de nos secteurs Sans-fil et Cable.
- Nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles de 3 045 millions de dollars¹, en hausse de 26 %, et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 5 680 millions de dollars.

Autres faits saillants

- Nous avons déclaré un dividende de 0,50 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et par action de catégorie B sans droit de vote en circulation pour chaque trimestre de 2024.
- Nous avons émis des billets de premier rang d'un principal total de 2,5 milliards de dollars américains. Nous avons reçu un produit net de 2,46 milliards de dollars américains (3,32 milliards de dollars) de cette émission.
- À la clôture de l'exercice, nos liquidités disponibles¹ se chiffraient à environ 4,8 milliards de dollars, dont un solde de 3,5 milliards de dollars au titre de nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit, un solde de 0,9 milliard de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie et un solde de 0,4 milliard de dollars au titre de notre programme de titrisation des créances.

¹ Les flux de trésorerie disponibles et les liquidités disponibles sont des mesures de la gestion du capital. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et à la rubrique « Situation financière » pour obtenir un rapprochement des liquidités disponibles dans notre rapport de gestion 2024 disponible à www.sedarplus.ca.

Faits saillants de 2023

Bâtir les plus gros et les meilleurs réseaux au pays

- Nous avons consacré un montant de plus de 3,9 milliards de dollars, soit un record à ce moment-là, aux dépenses d'investissement, qui ont principalement été affectées à l'infrastructure de nos réseaux sans-fil et filaire.
- Notre réseau sans-fil a été reconnu par umlaut comme étant le meilleur et le plus fiable au Canada pour une cinquième année consécutive en juillet 2023.
- Nous avons étendu le réseau 5G le plus important et le plus fiable au pays à plus de 267 nouvelles collectivités.
- Nous avons lancé le service 5G pour tous les usagers du transport en commun dans les sections les plus achalandées du réseau de métro de la Commission de transport de Toronto (« TTC »).
- Nous avons conclu des ententes avec SpaceX et Lynk Global afin d'offrir la couverture téléphonique par satellite et effectué le tout premier appel au moyen de cette technologie au Canada.
- Nous avons obtenu des licences de spectre de la bande de 3 800 MHz qui font de Rogers le plus important investisseur dans le spectre 5G.
- Nous avons investi dans la technologie en matière de détection et de prévention des feux de forêt afin d'aider à contrer les événements liés aux changements climatiques.
- Nous avons fourni 50 kilomètres de plus de connectivité cellulaire 5G sur la route 16, en Colombie-Britannique, afin d'améliorer la sécurité publique.

Offrir des produits et services fiables et conviviaux

- Nous avons commencé à offrir les services d'accès Internet et de télévision Rogers aux clients de l'Ouest canadien.
- Nous avons rehaussé les services fournis à tous les anciens clients de Shaw Mobile qui ont migré à Rogers en leur offrant le service 5G.
- Nous avons lancé la carte Mastercard Rouge de Rogers qui permet aux clients d'obtenir un financement à 0 % sur 48 mois avec un programme de versements égaux et jusqu'à 3 % de remises en argent.
- Nous avons lancé l'Autosurveillance Rogers Xfinity qui permet aux clients de surveiller leur maison au moyen de leurs appareils mobiles.

Être le premier choix pour les Canadiens

- Nous avons enregistré des ajouts nets de 674 000 abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés, le nombre le plus élevé du secteur des services sans-fil.
- Nous avons lancé notre programme « Nous parlons votre langue » dans tous les magasins de vente au détail afin de servir nos clients dans la langue de leur choix.
- Nos principales stations de radio 98.1 CHFI, CityNews 680 et KiSS 92.5 se sont classées bonnes premières pour la période estivale des cotes d'écoute de 2023.
- Nous avons contribué à la présentation de la tournée canadienne de 2024 de Taylor Swift, qui donnera six concerts à Toronto et trois concerts à Vancouver.
- Nous avons signé avec l'UFC une entente de diffusion à long terme qui permettra la diffusion d'événements de l'UFC en direct sur le réseau Sportsnet.

Être une société nationale forte qui investit au Canada

- Nous avons réalisé avec succès la transaction historique visant Shaw en avril 2023.
- Nous avons étendu Branché sur le succès, notre programme d'accès Internet à haute vitesse et à faible coût à l'Ouest canadien.
- Nous avons annoncé une nouvelle entente de cinq ans en tant que commanditaire en titre du tournoi Shaw Charity Classic.
- Nous avons investi plus de 100 millions de dollars pour le bénéfice d'organismes communautaires au Canada.

Être le chef de file de la croissance dans notre industrie

- Le total des produits tirés des services est en hausse de 27 % et le BAIIA ajusté est en hausse de 34 %.
- Nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles de 2 414 millions de dollars et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 5 221 millions de dollars.
- Notre secteur Cable a enregistré un accroissement de la marge du BAIIA ajusté de 330 points de base.
- Nous avons atteint nos objectifs financiers pour 2023, les plus élevés du secteur.

Autres faits saillants

- Nous avons déclaré un dividende trimestriel de 0,50 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et par action de catégorie B sans droit de vote en circulation en 2023.
- Nous avons émis des billets de premier rang d'un principal total de 3 milliards de dollars. Nous avons reçu un produit net de 2,98 milliards de dollars de cette émission.
- À la clôture de l'exercice, nos liquidités disponibles se chiffraient à environ 5,9 milliards de dollars, dont un solde de 5,1 milliards de dollars au titre de nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit et un solde de 0,8 milliard de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Faits saillants de 2022

Mener à bien l'acquisition de Shaw

- Nous avons reçu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») l'approbation du transfert des services de diffusion de Shaw.
- Nous avons conclu une entente définitive avec Shaw et Québecor inc. (« Québecor ») visant la vente de Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») à Québecor (la « transaction visant Freedom »).
- Nous avons réussi à obtenir 13 milliards de dollars en financement pour la transaction visant Shaw, dont le plus important financement transfrontalier de l'histoire du Canada.
- Nous avons obtenu le rejet de la demande visant à empêcher la transaction visant Shaw par le Tribunal de la concurrence du Bureau de la concurrence (le « Bureau »), qui a conclu à l'unanimité que les transactions sont favorables à la concurrence; la décision du Tribunal a été confirmée par la Cour d'appel fédérale le 24 janvier 2023.

Investir dans nos réseaux pour offrir une connectivité de calibre mondial aux consommateurs et aux entreprises du Canada

- Nous avons consacré un montant alors inégalé de 3,1 milliards de dollars aux dépenses d'investissement au Canada, dont la majeure partie a été investie dans nos réseaux.
- Nous avons continué d'étendre notre réseau 5G, le plus vaste au Canada au 31 décembre 2022, qui rejoint maintenant plus de 1 900 collectivités partout au pays.
- Nous sommes devenus le premier fournisseur de services au Canada à mettre en fonction le spectre de 3 500 MHz pour augmenter la capacité du réseau 5G, améliorer les vitesses et offrir des services dont le taux de latence est très faible, d'abord à Nanaimo, en Colombie-Britannique, puis l'échelle du Canada, y compris à Calgary, à Edmonton, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Vancouver, ainsi que dans de nombreuses régions rurales.
- Nous nous sommes engagés à investir 20 milliards de dollars dans la fiabilité de notre réseau au cours des cinq prochaines années et avons annoncé notre projet de séparer nos réseaux centraux IP sans fil et filaire.
- Nous avons signé un protocole d'entente officiel avec les autres principaux fournisseurs de services de télécommunications du Canada en ce qui a trait au soutien réciproque pour l'itinérance d'urgence, l'assistance mutuelle en cas de panne et un protocole de communication en cas de panne de réseau majeure à l'avenir.

Investir dans l'expérience client pour fournir constamment un service à la clientèle de qualité supérieure en temps opportun à tous nos clients

- Nous avons lancé de nouveaux forfaits et offres groupées Internet par fibre optique offrant des vitesses symétriques de téléchargement et de téléversement pouvant atteindre 2,5 Gb/s.
- Nous avons été le premier grand fournisseur au Canada à lancer un nouveau modem Wi-Fi compatible avec la norme Wi-Fi 6, actuellement la technologie Wi-Fi la plus puissante au monde, ainsi que le service Internet offrant des vitesses symétriques de 8 Gb/s dans certaines régions.

- Nous avons continué d'accélérer la mise en œuvre de notre plan de numérisation visant à simplifier la tâche à nos clients, l'adoption du numérique ayant atteint 88 % des transactions admissibles; notamment en offrant un soutien à la clientèle 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 assuré par des outils d'assistance virtuelle et la possibilité, pour les clients de Fido et de Rogers, d'effectuer en ligne des changements de forfaits tarifaires, des rehaussements de matériel et d'autres modifications à leur compte;
- Nous avons fait un don de 1 million de dollars à la *Jays Care Foundation* afin d'aider cette dernière à atteindre son objectif ambitieux d'offrir à 45 000 jeunes de partout au pays des programmes comme Rookie League pour les Autochtones, Challenger Baseball et Girls at Bat.

Optimiser nos activités et dégager une solide performance financière dans tous nos secteurs

- Nous avons attiré 545 000 abonnés nets aux services de téléphonie mobile postpayés, soit une hausse de 35 %, ce qui constitue le nombre d'ajouts nets d'abonnés le plus élevé du secteur et notre meilleur résultat depuis 2007.
- Nous avons atteint nos objectifs ambitieux pour l'ensemble de l'exercice 2022, et ce, après avoir revu à la hausse nos fourchettes prévisionnelles en avril relativement aux produits tirés des services, au BAIIA ajusté et aux flux de trésorerie disponibles compte non tenu du financement de Shaw.
- Nous avons dégagé des produits tirés des services totalisant 13 305 millions de dollars, en hausse de 6 %, un BAIIA ajusté de 6 393 millions de dollars, en hausse de 9 %; et un bénéfice net de 1 680 millions de dollars, en hausse de 8 %.
- Nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles de 1 773 millions de dollars et des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles de 4 493 millions de dollars.
- Nous avons versé des dividendes totalisant 1 010 millions de dollars à nos actionnaires.

Autres faits saillants

- Nous avons déclaré un dividende trimestriel de 0,50 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et par action de catégorie B sans droit de vote en circulation en 2022.
- Nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets subordonnés échéant en 2082 et assortis d'un taux d'intérêt initial de 5,25 % pour les cinq premières années en février. Nous avons reçu un produit net de 740 millions de dollars américains (938 millions de dollars) de cette émission.
- Nous avons émis pour 13,3 milliards de dollars de billets de premier rang, soit des billets de 7,05 milliards de dollars américains (9,05 milliards de dollars) et des billets de 4,25 milliards de dollars, en vue de financer en partie la contrepartie en trésorerie requise pour réaliser la transaction visant Shaw.
- À la clôture de l'exercice, nos liquidités disponibles se chiffraient à environ 4,9 milliards de dollars, dont un solde de 4,4 milliards de dollars au titre de nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit et un solde de 0,5 milliard de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie.

RUBRIQUE 4.2 – ACQUISITIONS SIGNIFICATIVES

S. O.

RUBRIQUE 5 – Description de l'activité

RUBRIQUE 5.1 – DISPOSITION GÉNÉRALE – SURVOL DES ACTIVITÉS

La présente rubrique intègre par renvoi les rubriques suivantes contenues dans notre rapport de gestion 2024 :

| | |
|--|----|
| À propos de Rogers | 19 |
| Comprendre nos activités | 23 |
| Sans-fil | 23 |
| Cable | 23 |
| Media | 23 |
| Produits et services | 23 |
| Sans-fil | 23 |
| Cable | 23 |
| Media | 25 |
| Autres | 25 |
| Autres placements | 25 |
| Concurrence | 25 |
| Sans-fil | 25 |
| Cable | 26 |
| Media | 27 |
| Tendances dans le secteur | 27 |
| Aperçu de l'entreprise | 30 |
| Mettre à exécution nos priorités | 37 |
| Membres du personnel | 58 |
| Engagements et obligations contractuelles | 79 |

PROPRIÉTÉS, MARQUES DE COMMERCE, QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET AUTRES QUESTIONS

Dans la plupart des cas, la Société est, par l'intermédiaire de ses filiales, propriétaire des biens essentiels à son exploitation. Nos principales immobilisations sont :

- les transmetteurs, les systèmes à micro-ondes, les antennes, les immeubles; le matériel et les accessoires de réception, de traitement et de transmission électronique; et d'autres infrastructures des réseaux cellulaires (y compris les commutateurs, les canaux radio, le matériel des stations de base, les installations à micro-ondes et le matériel des sites cellulaires);
- les réseaux de fibres optiques et de câbles coaxiaux, les décodeurs, les modems câbles et le matériel de domotique; les équipements de transmission électronique, le matériel de réception, de traitement, de numérisation et de distribution; les routeurs IP; les serveurs de stockage de données et le matériel de gestion du réseau; ainsi que le matériel de micro-ondes et les antennes;
- le matériel de radiodiffusion et de télédiffusion (y compris les caméras de télévision ainsi que les installations et studios de production télévisuelle et de radiodiffusion).

Nous détenons en propriété ou sous licence des systèmes d'exploitation et des logiciels se rapportant à ces actifs. Nous louons également diverses installations de distribution auprès de tiers, ce qui comprend de l'espace sur les poteaux de services publics et les canalisations souterraines pour la pose d'éléments du système de câblodistribution. Nous détenons en propriété ou louons les terrains ou locaux où sont installés les sites pivots, les têtes de ligne et les commutateurs ainsi que d'autres superficies pour l'aménagement d'autres éléments du système de câblodistribution. Nous louons également des lieux et de l'espace sur les bâtiments pour l'aménagement de pylônes. Nous louons aussi de l'espace dans des immeubles pour combler une partie de nos besoins liés aux bureaux, aux médias et à l'entreposage, ainsi que dans des centres commerciaux et des magasins pour nos activités de vente au détail. Nous possédons des réseaux de câbles à large bande évolués et fortement groupés à l'échelle du Canada.

Nous exploitons un réseau de fibres optiques transcontinental nord-américain s'étendant sur 116 000 kilomètres, ce qui nous assure d'une importante couverture géographique en Amérique du Nord permettant de relier les plus grands marchés au Canada tout en atteignant également les marchés clés des États-Unis pour l'échange du trafic de la transmission de données et de la voix, appelé aussi appairage.

Nous détenons en propriété ou sous licence diverses marques ou marques de commerce utilisées dans le cadre de nos activités. Certaines de nos appellations commerciales et certains de nos biens sont protégés par des marques de commerce ou des droits d'auteur. Nous tenons à jour des listes de clients pour nos entreprises. Notre propriété intellectuelle, y compris nos marques de commerce, marques, biens et listes de clients, est importante pour notre exploitation.

En 2024, nous avons dépensé environ 0,5 million de dollars en raison d'exigences en matière de gestion et de protection de l'environnement. Nous ne prévoyons pas que les exigences en matière de gestion et de protection de l'environnement qui s'appliquent à nos activités aient des conséquences importantes sur nos dépenses d'investissement, nos bénéfices ou notre situation concurrentielle de l'exercice considéré ou d'exercices futurs.

RUBRIQUE 5.2 – FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique intègre par renvoi la rubrique « Risques et incertitudes influant sur les secteurs d'activité de la Société », contenue aux pages 84 à 92 de notre rapport de gestion 2024.

RUBRIQUE 6 – Dividendes

RUBRIQUE 6.1 – DIVIDENDES

Le 29 janvier 2025, le conseil d'administration de RCI (le « conseil ») a déclaré un dividende trimestriel de 0,50 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et par action de catégorie B sans droit de vote, payable le 2 avril 2025 aux actionnaires inscrits le 10 mars 2025.

Le tableau suivant indique les dates de déclaration et de versement des dividendes sur les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote pour les trois derniers exercices révolus.

| Date de déclaration | Date de clôture des registres | Date de versement | Dividende par action (en dollars) | Dividendes payés (en millions de dollars) | | | Nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote émises (en milliers) ¹ |
|------------------------------|-------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|---|--|------------|--|
| | | | | En trésorerie | En actions de catégorie B sans droit de vote | Total | |
| 31 janvier 2024 | 11 mars 2024 | 3 avril 2024 | 0,50 | 183 | 83 | 266 | 1 552 |
| 23 avril 2024 | 10 juin 2024 | 5 juillet 2024 | 0,50 | 185 | 81 | 266 | 1 651 |
| 23 juillet 2024 | 9 septembre 2024 | 3 octobre 2024 | 0,50 | 181 | 86 | 267 | 1 633 |
| 23 octobre 2024 | 9 décembre 2024 | 3 janvier 2025 | 0,50 | 185 | 84 | 269 | 1 943 |
| 1 ^{er} février 2023 | 10 mars 2023 | 3 avril 2023 | 0,50 | 252 | – | 252 | – |
| 25 avril 2023 | 9 juin 2023 | 5 juillet 2023 | 0,50 | 264 | – | 264 | – |
| 25 juillet 2023 | 8 septembre 2023 | 3 octobre 2023 | 0,50 | 191 | 74 | 265 | 1 454 |
| 8 novembre 2023 | 8 décembre 2023 | 2 janvier 2024 | 0,50 | 190 | 75 | 265 | 1 244 |
| 26 janvier 2022 | 10 mars 2022 | 1 ^{er} avril 2022 | 0,50 | 252 | – | 252 | – |
| 19 avril 2022 | 10 juin 2022 | 4 juillet 2022 | 0,50 | 253 | – | 253 | – |
| 26 juillet 2022 | 9 septembre 2022 | 3 octobre 2022 | 0,50 | 253 | – | 253 | – |
| 8 novembre 2022 | 9 décembre 2022 | 3 janvier 2023 | 0,50 | 253 | – | 253 | – |

¹ Les actions de catégorie B sans droit de vote sont émises à titre de règlement partiel de nos dividendes trimestriels à payer à la date de paiement aux termes de notre régime de réinvestissement des dividendes.

RUBRIQUE 7 – Structure du capital

RUBRIQUE 7.1 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Les renseignements devant être présentés à la rubrique « Description générale de la structure du capital » figurent à la note 26 des états financiers consolidés audités de 2024, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Chaque action de catégorie A avec droit de vote de RCI confère cinquante (50) voix au moment de tout scrutin, ces droits pouvant être exercés aux assemblées des actionnaires de RCI. Les porteurs d'actions de vote de catégorie B sans droit de vote de RCI et de toute série d'actions privilégiées de RCI ont le droit d'être convoqués aux assemblées des actionnaires de RCI et d'y assister, mais, sauf dans la mesure exigée par la loi ou par les règlements des marchés boursiers, ils n'ont pas le droit de voter à ces assemblées. Si une offre d'achat pour les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation est présentée, il n'existe aucune obligation en vertu des lois applicables ou des documents constitutifs de RCI selon laquelle une offre doit être présentée à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation, et il n'existe aucune autre protection à laquelle les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote puissent recourir aux termes des documents constitutifs de RCI. Si une offre d'achat visant les deux catégories d'actions est présentée, l'offre d'achat des actions de catégorie A avec droit de vote peut être assortie de conditions différentes de celles qui sont formulées dans l'offre adressée aux porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote.

RUBRIQUE 7.2 – RESTRICTIONS

RESTRICTIONS RELATIVES AU TRANSFERT, AU DROIT DE VOTE ET À L'ÉMISSION D' ACTIONS

Nous détenons des participations dans plusieurs entités canadiennes qui, aux termes de licences ou d'autorisations, peuvent exercer des activités en vertu des lois sur les communications (les « lois »), y compris les lois suivantes :

- Loi sur la radiodiffusion (Canada);
- Loi sur les télécommunications (Canada);
- Loi sur la radiocommunication (Canada).

Les lois imposent des limites sur la propriété étrangère (les « limites ») pour diverses catégories d'entités titulaires de licences ou d'entités autorisées. Il est possible d'obtenir un exemplaire des limites auprès de notre secrétaire générale. Les lois imposent également un certain nombre de restrictions sur les changements pouvant être apportés au contrôle effectif des entités titulaires de licences ou des entités autorisées, ainsi que sur le transfert des licences qu'elles détiennent. Par conséquent, les statuts de fusion de RCI imposent des restrictions sur l'émission et le transfert des actions de la Société et sur l'exercice des droits de vote afin de s'assurer que la Société ou toute société existant dans un territoire canadien dans laquelle elle détient une participation :

- a qualité pour détenir ou obtenir une licence de télécommunication, de radiodiffusion ou de câblodistribution, ou est autorisée à exploiter une entité similaire en vertu des lois;
- n'enfreint les lois ou ne viole une licence qui lui a été délivrée ou qui a été délivrée à une des filiales canadiennes de la Société, à un des membres canadiens du groupe de la Société ou à une personne canadienne ayant des liens avec elle, en vertu des lois.

Si le conseil est d'avis que la capacité de RCI, ou celle de ses filiales, à détenir et à obtenir des licences, ou à continuer d'observer les lois pourrait être compromise, le conseil pourrait invoquer les restrictions prévues par nos statuts de fusion portant sur l'émission et le transfert de nos actions et sur l'exercice des droits de vote.

RUBRIQUE 7.3 – NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit offrent une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres et peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société d'obtenir du financement à court ou à long terme ainsi que sur les modalités du financement. Une révision à la baisse des cotes de crédit des titres d'emprunt de la Société par les agences de notation, plus particulièrement si elle fait en sorte que les titres de la Société ne constituent plus des investissements de qualité, pourrait influencer défavorablement sur les coûts du financement et l'accès aux liquidités et aux capitaux.

Nous avons retenu les services des agences S&P Global Ratings Services (« S&P »), Moody's Investors Service (« Moody's »), Fitch Ratings (« Fitch ») et DBRS Morningstar, que nous avons rémunérées, pour qu'elles procèdent à la notation de certaines de nos émissions de titres d'emprunt publics. Au cours des deux derniers exercices, nous avons versé un paiement annuel de moins de 100 000 \$ à une agence de notation pour un service d'information autre qu'un service de notation de crédit. Le tableau suivant présente les notations de crédit des débentures et des billets de premier rang et subordonnés en circulation de RCI (long terme) et du papier commercial libellé en dollars américains (court terme) au 31 décembre 2024.

| Émission | S&P Global Rating Services | Moody's | Fitch | DBRS Morningstar |
|---|----------------------------|---------------|--------------------|-----------------------|
| Cote de risque financier d'entreprise | BBB- (stable) | Baa3 (stable) | BBB- (stable) | BBB (faible) (stable) |
| Dette de premier rang non garantie | BBB- (stable) | Baa3 (stable) | BBB- (stable) | BBB (faible) (stable) |
| Dette subordonnée | BB (stable) | Ba2 (stable) | BB- (stable) | s. o. ¹ |
| Papier commercial libellé en dollars américains | A-3 | P-3 | s. o. ¹ | s. o. ¹ |

¹ Au 31 décembre 2024, nous n'avions pas demandé à Fitch ou à DBRS Morningstar de noter nos obligations à court terme ni à DBRS Morningstar de noter nos billets subordonnés.

Dans le cadre de notre émission de billets subordonnés de février 2025, nous avons demandé à DBRS Morningstar de noter ces billets subordonnés, qui ont reçu la notation BB (stable). DBRS Morningstar n'a pas fourni de notation pour les billets subordonnés que nous avons émis en 2021 et en 2022. Les billets subordonnés émis en février 2025 ont reçu la notation Ba1 de Moody's. Les notations de Moody's pour nos billets subordonnés émis antérieurement n'ont pas changé.

Les notations des instruments d'emprunt à long terme à taux composé sont attribuées selon une fourchette allant de « AAA », pour S&P, Fitch et DBRS Morningstar, et « Aaa », pour Moody's, cotes correspondant aux titres de la plus haute qualité, à « D », pour S&P et DBRS Morningstar, à « Risque important », pour Fitch et à « C », pour Moody's, cotes qualifiant les titres de la plus basse qualité. Les notations des titres de premier ordre se situent généralement dans une fourchette allant de « BBB- » (S&P et Fitch) à « BBB » (DBRS Morningstar) ou « Baa3 » (Moody's) à « AAA » (S&P, Fitch et DBRS Morningstar) ou « Aaa » (Moody's).

Les notations des instruments d'emprunt à court terme à taux composé sont attribuées selon une fourchette allant de « A-1+ », pour S&P et « P-1 », pour Moody's, cotes correspondant aux titres de la plus haute qualité, à « C », pour S&P, et à « Qualité inférieure », pour Moody's, cotes qualifiant les titres de la plus basse qualité. Les notations des titres de premier ordre se situent généralement à au moins « A-3 », pour S&P et « P-3 », pour Moody's.

Les cotes de crédit ne sont pas des recommandations d'achat, de conservation ou de vente de titres, pas plus qu'elles ne constituent une appréciation du cours des titres ni de leur caractère convenable pour un investisseur donné. Rien ne garantit qu'une cote demeurera en vigueur pendant une période donnée ni qu'une cote ne sera pas révisée ou retirée par une agence dans l'avenir si celle-ci juge que les circonstances le justifient. Les notations de nos dettes de premier rang octroyées par S&P, Fitch, Moody's et DBRS Morningstar sont des notations de premier ordre.

RUBRIQUE 8 – Marché pour la négociation des titres

Les actions de catégorie B sans droit de vote (CUSIP n° 775109200) sont négociées au Canada, à la Bourse de Toronto, sous le symbole RCI.B et aux États-Unis, à la Bourse de New York, sous le symbole RCI. Les actions de catégorie A avec droit de vote (CUSIP n° 775109101) sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole RCI.A.

RUBRIQUE 8.1 – COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS

Le tableau suivant indique, pour les périodes indiquées, les hauts, les bas et les cours de clôture et les volumes d'opérations des actions de catégorie B sans droit de vote et des actions de catégorie A avec droit de vote à la Bourse de Toronto.

RCI.B

| Mois | Haut (\$) | Bas (\$) | Clôture (\$) | Volume |
|---------|--------------|-------------|-----------------|------------|
| 2024/01 | 64,71 | 61,22 | 62,80 | 23 364 743 |
| 2024/02 | 64,55 | 59,61 | 60,06 | 24 244 613 |
| 2024/03 | 60,80 | 55,44 | 55,50 | 42 128 620 |
| 2024/04 | 55,49 | 51,05 | 51,57 | 37 706 232 |
| 2024/05 | 55,13 | 51,01 | 55,07 | 27 006 001 |
| 2024/06 | 55,62 | 50,00 | 50,60 | 43 993 303 |
| 2024/07 | 53,85 | 48,67 | 53,39 | 25 546 372 |
| 2024/08 | 55,62 | 52,30 | 54,63 | 28 436 176 |
| 2024/09 | 56,55 | 53,52 | 54,38 | 36 146 049 |
| 2024/10 | 54,45 | 50,10 | 50,57 | 33 969 537 |
| 2024/11 | 51,79 | 48,81 | 50,00 | 34 697 046 |
| 2024/12 | 50,98 | 43,13 | 44,19 | 54 647 337 |

RCI.A

| Mois | Haut (\$) | Bas (\$) | Clôture (\$) | Volume |
|---------|--------------|-------------|-----------------|--------|
| 2024/01 | 64,95 | 60,55 | 63,50 | 32 882 |
| 2024/02 | 64,28 | 60,00 | 60,00 | 15 817 |
| 2024/03 | 62,24 | 56,70 | 56,70 | 23 952 |
| 2024/04 | 57,99 | 54,00 | 55,51 | 26 069 |
| 2024/05 | 60,00 | 55,41 | 58,50 | 24 165 |
| 2024/06 | 60,50 | 53,78 | 53,78 | 17 782 |
| 2024/07 | 57,00 | 52,50 | 55,87 | 18 738 |
| 2024/08 | 58,00 | 55,03 | 55,82 | 9 583 |
| 2024/09 | 59,00 | 55,25 | 56,75 | 32 332 |
| 2024/10 | 58,16 | 52,55 | 55,49 | 24 217 |
| 2024/11 | 57,20 | 51,77 | 53,50 | 51 704 |
| 2024/12 | 54,90 | 46,53 | 47,41 | 42 471 |

RUBRIQUE 8.2 – PLACEMENTS ANTÉRIEURS

En septembre 2023, nous avons émis pour 3,0 milliards de dollars de billets de premier rang, comme suit :

- des billets de premier rang à 5,65 % de 500 millions de dollars échéant en 2026;
- des billets de premier rang à 5,70 % de 1 milliard de dollars échéant en 2028;
- des billets de premier rang à 5,80 % de 500 millions de dollars échéant en 2030;
- des billets de premier rang à 5,90 % de 1 milliard de dollars échéant en 2033.

En février 2024, nous avons émis pour 2,5 milliards de dollars américains de billets de premier rang, comme suit :

- des billets de premier rang à 5,00 % de 1,25 milliard de dollars américains échéant en 2029;
- des billets de premier rang à 5,30 % de 1,25 milliard de dollars échéant en 2034.

En février 2025, nous avons émis pour 2,1 milliards de dollars américains et 1,0 milliard de dollars de billets subordonnés, comme suit :

- des billets subordonnés à 7,00 % de 1,1 milliard de dollars américains échéant en 2055;
- des billets subordonnés à 7,125 % de 1,0 milliard de dollars américains échéant en 2055;
- des billets subordonnés à 5,625 % de 1,0 milliard de dollars échéant en 2055.

RUBRIQUE 9 – Titres entiercés et titres assujettis à une restriction contractuelle à la libre cession

S. O.

RUBRIQUE 10 – Administrateurs et dirigeants

RUBRIQUE 10.1 – NOM, FONCTIONS ET TITRES DÉTENUS

La liste ci-après indique le nom, la ville, la province ou l'État et le pays de résidence ainsi que les fonctions principales au cours des cinq années précédentes des administrateurs et des membres de la haute direction de RCI en date du 6 mars 2025. Chaque administrateur est élu à l'assemblée annuelle des actionnaires et remplit son mandat jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit dûment élu, à moins qu'il ne démissionne ou que son poste ne devienne vacant plus tôt en raison de son décès ou d'une autre cause résultant des lois applicables. Les dirigeants sont nommés et occupent leurs fonctions au gré du conseil.

| Nom | Poste |
|--|---|
| Administrateurs | |
| Edward S. Rogers ^{1), 2), 3), 9), 10)} | Administrateur, président exécutif du conseil de RCI et président du conseil de la Fiducie de contrôle Rogers |
| Tony Staffieri | Administrateur, président et chef de la direction |
| Michael J. Cooper ⁵⁾ | Administrateur |
| Trevor English ^{4), 5), 8)} | Administrateur |
| Ivan Fecan ^{6), 7), 8)} | Administrateur |
| Robert J. Gemmell ^{1), 2), 3), 6), 8)} | Administrateur principal |
| Jan L. Innes ^{2), 4), 5), 7), 10)} | Administratrice et membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers |
| Diane A. Kazarian, FCPA, FCA ^{7), 8)} | Administratrice |
| Dr Mohamed Lachemi ^{5), 6)} | Administrateur |
| David A. Robinson ^{1), 2), 7), 10)} | Administrateur et membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers |
| Lisa A. Rogers ^{4), 9), 10)} | Administratrice et membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers |
| Bradley S. Shaw ³⁾ | Administrateur |
| Wayne Sparrow ⁴⁾ | Administrateur |
| John H. Tory, c.r., O.Ont ^{3), 6), 10)} | Administrateur et membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers |
| Hauts dirigeants | |
| Tony Staffieri | Administrateur, président et chef de la direction |
| Glenn A. Brandt | Chef de la direction des Finances |
| Edward S. Rogers | Administrateur, président exécutif du conseil de RCI et président du conseil de la Fiducie de contrôle Rogers |
| L'honorable Navdeep Bains | Chef de la direction des Affaires de l'entreprise |
| Marisa Fabiano | Chef de la direction des Ressources humaines |
| Bret D. Leech | Président, Services résidentiels Sans-fil |
| Anne E. Martin-Vachon | Présidente, Sans-fil |
| Iain S. Kennedy | Chef de la direction de l'Information et de la Cybersécurité |
| Mark J. Kennedy | Chef de la direction de la Technologie |
| Thomas (Tom) A. Turner ¹⁰⁾ | Président, Rogers Affaires et membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers |
| Terrie Tweddle | Chef de la direction de la Marque et des Communications |
| Colette S. Watson | Présidente, Rogers Sports et Média |
| Mahes S. Wickramasinghe | Président, Gestion des opérations |
| Marisa L. Wyse | Chef de la direction des affaires juridiques et secrétaire générale |

1) Membre du comité de direction

2) Membre du comité des candidatures

3) Membre du comité des finances

4) Membre du comité ESG

5) Membre du comité de retraite

6) Membre du comité de gouvernance

7) Membre du comité des ressources humaines

8) Membre du comité d'audit et de risque

9) Edward S. Rogers et Lisa A. Rogers font partie de la même famille immédiate et sont des membres de la famille du défunt Ted Rogers. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Actions en circulation et principaux actionnaires » de la circulaire de sollicitation de procurations 2024 de RCI déposée sur SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca.

10) La Fiducie de contrôle Rogers détient le contrôle des voix de RCI. Voir la rubrique « Actions en circulation et principaux actionnaires » de la circulaire de sollicitation de procurations 2024 de RCI déposée sur SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Chacune des personnes qui, dans le tableau ci-dessus, sont décrites comme occupant un poste au sein de la Fiducie de contrôle Rogers, occupe ce poste depuis décembre 2008, sauf Jan L. Innes, qui occupe ce poste depuis décembre 2023, et Thomas A. Turner, qui occupe ce poste depuis mars 2023.

Edward S. Rogers réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est administrateur de RCI depuis mai 1997. M. Rogers est actuellement président exécutif du conseil d'administration de RCI. Avant d'être nommé à ce poste en janvier 2018, M. Rogers était vice-président du conseil de RCI depuis septembre 2009. Il est aussi président du conseil de la Banque Rogers et des Blue Jays de Toronto et membre du conseil d'administration de Maple Leaf Sports & Entertainment et de CableLabs. Il est président du conseil de la Fiducie de contrôle Rogers. Pendant plus de 20 ans, il a occupé différents postes de direction au sein de Rogers Communications, notamment celui de président et chef de la direction de Rogers Cable Inc. Après avoir obtenu son diplôme de l'Université Western Ontario, M. Rogers a travaillé pour Comcast Corporation pendant trois ans. Il a été membre du Conseil économique du Canada de 2010 à 2013.

Michael J. Cooper réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est administrateur de RCI depuis octobre 2021. M. Cooper est président et responsable en chef de Dream Unlimited Corp. ainsi que fondateur de Dream Asset Management Corporation (« DAM »). Il est également président et chef de la direction de fonds d'investissement immobilier de Dream Office. M. Cooper a participé à la création de DAM en 1996 et il continue de diriger l'entreprise en tant que président et responsable en chef. M. Cooper a également participé à la formation du fonds d'investissement immobilier Dream Global, auparavant une société d'investissement immobilier cotée à la TSX, dont les actifs et les filiales ont été vendus en 2019. M. Cooper est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Western Ontario et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université York.

Trevor English réside à Calgary, en Alberta (Canada), et il est administrateur de RCI depuis avril 2023. M. English possède plus de 25 ans d'expérience dans les domaines des finances d'entreprise, des fusions et acquisitions, des relations avec les investisseurs, du développement des affaires et de l'analyse financière. Il s'est joint à Shaw Family Group en avril 2023, et il occupe actuellement le poste de chef des placements. Il siège également au conseil d'administration d'Auctus Property Fund GP. M. English a été vice-président directeur et chef de la direction des Finances et du Développement d'entreprise chez Shaw de mai 2018 jusqu'à l'acquisition de Shaw par Rogers en avril 2023. Auparavant, il a été vice-président directeur et chef de la direction de la Stratégie et du Développement des affaires de Shaw de mars 2016 à mai 2018. Entre 1997 et 2004, avant d'entrer au service de Shaw, M. English a travaillé pour Marchés mondiaux CIBC inc. au Canada et au Royaume-Uni. Il détient un baccalauréat en commerce de l'Université de Calgary et il est analyste financier agréé.

Ivan Fecan réside à Vancouver, en Colombie-Britannique (Canada), et il est administrateur de RCI depuis octobre 2021. M. Fecan est un dirigeant et producteur de médias canadien. De 1996 à 2011, il a été président et chef de la direction de Baton Broadcasting et de ses successeurs, CTV Inc. et CTVglobemedia. Il a auparavant été vice-président de la télévision anglaise à la CBC, vice-président des affaires créatives pour NBC, directeur des nouvelles à Citytv et producteur pour CBC Radio. M. Fecan siège aux conseils de la University Health Network Foundation et du Council for Canadian American Relations et il est fiduciaire émérite du Musée des beaux-arts de l'Ontario. M. Fecan était le producteur et le producteur exécutif de la comédie canadienne à succès Kim's Convenience. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université York et de deux doctorats honorifiques.

Robert J. Gemmell réside à Oakville, en Ontario (Canada), il est administrateur de RCI depuis avril 2017 et administrateur principal depuis novembre 2021. M. Gemmell a été banquier d'affaires pendant 25 ans aux États-Unis et au Canada. Il a été président et chef de la direction de Citigroup Global Markets Canada et de ses sociétés devancières (Salomon Brothers Canada et Salomon Smith Barney Canada), fonctions qu'il a occupées de 1996 à 2008. En outre, il a été membre du Global Operating Committee de Citigroup Global Markets de 2006 à 2008. M. Gemmell est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Cornell, d'un baccalauréat en droit de la Osgoode Hall Law School et d'une maîtrise en administration des affaires de la Schulich School of Business.

Jan L. Innes réside à Toronto, en Ontario (Canada), et elle est administratrice de RCI depuis octobre 2021. M^{me} Innes est une administratrice et une spécialiste des affaires publiques. Elle a passé la majeure partie de sa carrière chez Rogers Communications. Elle s'est jointe à Rogers en 1995 à titre de vice-présidente, Communications et, en 2011, elle est devenue vice-présidente, Relations avec le gouvernement. M^{me} Innes a pris sa retraite de Rogers en 2015. Avant de se joindre à Rogers, M^{me} Innes était vice-présidente des affaires publiques chez Unitel Communications Inc. Auparavant, M^{me} Innes a occupé des postes de personnel politique supérieur à Queen's Park, à Toronto, et sur la Colline du Parlement, à Ottawa. Elle est présidente du conseil d'administration du Groupe de Fonds Rogers et membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers. M^{me} Innes est titulaire d'un baccalauréat ès arts avec distinction de l'Université de Toronto et, en 2014, elle a suivi le programme de formation des administrateurs de la Rotman School of Management, obtenant ainsi le titre d'IAS.A.

Diane A. Kazarian, FCPA, CPA réside à Toronto, en Ontario (Canada), et elle est administratrice de RCI depuis avril 2024. M^{me} Kazarian a été la première femme associée directrice de la région du Grand Toronto pour PwC et était auparavant membre de l'équipe de direction de PwC. Sous la responsabilité directe du chef de la direction, M^{me} Kazarian a dirigé le plus grand marché de PwC au Canada et a géré une équipe d'environ 300 associés et 4 000 personnes. M^{me} Kazarian est présidente du conseil de la St. Joseph's Health Centre Foundation et une administratrice de Choice Properties REIT, Gibson Energy Inc. et OMERS Administration Corporation. Elle siège également aux conseils de MaRS Discovery District, d'Unity Health Toronto et de l'Université Bryant. M^{me} Kazarian est titulaire d'un baccalauréat en sciences de la gestion de l'Université Bryant. Elle est Fellow comptable professionnelle agréée (FCPA) et Fellow comptable agréée (FCA) en Ontario ainsi qu'experte-comptable autorisée (Certified Public Accountant ou CPA) aux États-Unis. Elle a reçu le titre d'administratrice accréditée (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés et la désignation Global Competent Boards ESG (GCB.D).

Dr Mohamed Lachemi réside à Mississauga, en Ontario (Canada), et il est administrateur de RCI depuis avril 2022. Le Dr Lachemi est président et vice-chancelier de l'Université métropolitaine de Toronto depuis avril 2016. Depuis qu'il s'est joint à l'Université métropolitaine de Toronto en 1998 en tant que professeur de génie civil, le Dr Lachemi a occupé des rôles de plus en plus importants, notamment celui de doyen de la faculté des sciences de l'ingénierie et de l'architecture, ainsi que celui de recteur (chef de l'exploitation) et de vice-président académique. Le Dr Lachemi est récipiendaire de l'Ordre de l'Ontario, fellow de la Société canadienne de génie civil et fellow de l'Académie canadienne du génie. Il est aussi membre du conseil de DMZ Ventures, de l'EUMC (« Entraide universitaire mondiale du Canada ») et de la GTAA (« Autorité Aéroportuaire Du Grand Toronto ») et il représente Rogers au conseil d'administration du Cultural Sponsorship Program. Le Dr Lachemi est l'ancien président du Conseil des universités de l'Ontario et de COU Holding Association Inc., et il a été membre du conseil du CNRC de 2018 à 2021. Il est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat de l'Université de Sherbrooke et d'un baccalauréat en génie civil de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran, en Algérie.

David A. Robinson réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est administrateur de RCI depuis avril 2022. M. Robinson a été chef des affaires commerciales de Foghorn Payments Inc., un fournisseur canadien de services de traitement des paiements pour les entreprises. M. Robinson s'est joint à Rogers en 1990 et a occupé des rôles de plus en plus importants au cours de sa carrière de près de 30 ans au sein de la Société. D'août 2015 à juin 2019, M. Robinson a occupé le poste de président et chef de la direction de la Banque Rogers. En tant que vice-président principal des services financiers, Rogers Communications, de 2014 à 2015, M. Robinson a assuré le parrainage exécutif des efforts en matière de services financiers chez Rogers, notamment la Banque Rogers, le programme de carte de crédit de marque privée Today's Shopping Choice, ainsi que les investissements de la Société dans ses coentreprises de paiement mobile, Enstream et Suretap. M. Robinson est membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers. Il est également administrateur de Mobi724 Global Solutions Inc. Il est titulaire d'un baccalauréat avec distinction de l'Université Queen's, d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Western Ontario, et en 2021, il a suivi le programme de formation des administrateurs de la Rotman School of Management, obtenant ainsi le titre IAS.A.

Lisa A. Rogers réside à Victoria, en Colombie-Britannique (Canada), et elle est administratrice de RCI depuis avril 2023. Elle est présidente fondatrice et chef de la direction de la fondation privée The Annual Foundation, qui a pour mission de soutenir de petits organismes caritatifs canadiens ainsi que d'autres qui œuvrent à l'extérieur des principales villes canadiennes. M^{me} Rogers est membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers. Précédemment, elle était membre du conseil d'administration de Rogers Broadcasting (maintenant Rogers Media) et elle a occupé un poste d'analyste au développement des affaires pour Rogers Cablesystems Limited. M^{me} Rogers est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Western Ontario, d'un diplôme d'études supérieures de la London School of Economics and Political Science et d'une maîtrise en administration des affaires de la Bayes Business School (City, University of London).

Bradley S. Shaw réside à Calgary, en Alberta (Canada), et il est administrateur de RCI depuis avril 2023. De novembre 2010 jusqu'au 3 avril 2023, M. Shaw a occupé le poste de chef de la direction de Shaw. Il a également été président du conseil d'administration de Shaw et président du comité de direction de mars 2020 jusqu'au 3 avril 2023. M. Shaw a dirigé la transformation de Shaw pour permettre à l'entreprise d'évoluer au-delà de son identité de câblodistributeur de l'Ouest et ainsi devenir un leader de la connectivité au Canada. Il a par ailleurs joué un rôle crucial dans le développement de Shaw Direct pour en faire l'un des principaux fournisseurs de télévision directe par satellite en Amérique du Nord, tout comme il a été un acteur clé dans le lancement du service de téléphonie résidentielle numérique de Shaw en 2005. M. Shaw est président de la fiducie entre vifs de la famille Shaw et administrateur de plusieurs sociétés privées. Il est également administrateur de la Shaw Family Foundation et directeur général de la HOP Foundation, deux organismes à but non lucratif. Enfin, M. Shaw siège au conseil des mécènes de l'Alberta Children's Hospital Foundation.

Wayne Sparrow réside à Vancouver, en Colombie-Britannique (Canada), et il est administrateur de RCI depuis avril 2024. Le chef Wayne Sparrow (yəχʷyaχʷələq) est le chef élu de la Première Nation Musqueam depuis 2012. Auparavant, il a été conseiller élu de la Première Nation Musqueam à partir de 1995. Il est président de Musqueam Capital Corporation (« MCC »), l'organe de développement économique des Musqueam, et il siège à la Musqueam Fisheries Commission, qu'il a présidée de 2000 à 2020. Pendant son mandat de chef, MST Development Corporation (MSTDC), un partenariat commercial entre les nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh, a acquis d'importantes propriétés de plus de 20 millions de pieds carrés, notamment les Terrains de Jericho et de Heather. Le chef Sparrow dirige la nation Musqueam dans la signature d'accords inédits qui renouvellent et renforcent les relations entre la nation Musqueam, les Premières Nations voisines, les gouvernements, l'industrie et d'autres partenaires. Sous sa direction, la nation Musqueam a signé en 2017 un accord de 30 ans avec l'aéroport international de Vancouver et, en 2021, un accord relationnel avec l'autorité portuaire Vancouver-Fraser. Ces accords reconnaissent la gestion continue des terres et des eaux de la nation Musqueam et mettent l'accent sur les possibilités économiques, éducatives et de formation pour les membres. En 2022, le chef Sparrow s'est vu décerner le Rix Award for Engaged Community Citizenship par le Greater Vancouver Board of Trade pour son travail en faveur de la réconciliation économique et son soutien aux programmes sportifs pour les jeunes et les adultes.

Tony Staffieri réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est président et chef de la direction et administrateur de RCI depuis janvier 2022. Il s'est joint à la Société en tant que chef de la direction des Finances en avril 2012. Depuis qu'il est chef de la direction, il a mené à bien la fusion transformatrice avec Shaw, a redressé la performance de la Société et a été un précurseur de l'industrie, ayant plusieurs innovations à son actif. Avant de se joindre à Rogers, M. Staffieri a occupé des postes de haute direction chez Bell Canada et Celestica. Il a aussi été associé principal chez PwC. M. Staffieri est également président du conseil des gouverneurs de l'Université métropolitaine de Toronto et il siège au conseil d'administration de Maple Leaf Sports & Entertainment. M. Staffieri est Fellow comptable professionnel agréé et Fellow comptable agréé. Il est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de la Schulich School of Business.

John H. Tory, c.r., O.Ont réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est administrateur de RCI depuis avril 2024. M. Tory a eu une carrière multidimensionnelle en tant qu'avocat, chef de la direction, administrateur de sociétés, diffuseur et, de 2014 à 2023, maire de Toronto. M. Tory était auparavant administrateur de RCI (de 2010 à 2014) et président et chef de la direction de Rogers Cable Inc. (de 1999 à 2003) et de Rogers Media Inc. (de 1995 à 1999). Auparavant, il a été associé directeur de la Société d'avocats Torsys S.E.N.C.R.L. M. Tory a été administrateur de Metro Inc. et de Cara Operations, et il est membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers. Il a également fondé CivicAction, dont il a été le président, en plus d'être président bénévole et commissaire de la Ligue canadienne de football, président de la campagne Centraide de Toronto et président de trois campagnes pour l'hôpital St. Michael's. Il est membre du conseil d'administration du Festival international du film de Toronto et du conseil d'administration de la fondation WoodGreen. M. Tory est titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en droit de la Faculté de droit Osgoode. Il est membre de l'Ordre de l'Ontario.

Glenn A. Brandt réside à Millgrove, en Ontario (Canada), et il est chef de la direction des Finances depuis janvier 2022. Depuis qu'il s'est joint à Rogers, il y a 33 ans, M. Brandt a occupé plusieurs postes de direction au sein de la Société. Plus récemment, il a été premier vice-président, Finances d'entreprise, de septembre 2016 à janvier 2022, chargé de superviser divers portefeuilles dont la trésorerie, la fiscalité, le développement d'entreprise, les relations avec les investisseurs, l'approvisionnement et la chaîne d'approvisionnement. M. Brandt est un conseiller de confiance qui compte plus de 35 ans d'expérience en gestion financière et possède notamment une vaste expérience des finances d'entreprise, de l'obtention de capitaux et de la collaboration avec les agences de notation. Avant de se joindre à Rogers, M. Brandt a travaillé à la Banque Toronto-Dominion dans les services bancaires commerciaux, d'investissement et aux entreprises. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto et d'une maîtrise en administration des affaires de la Schulich School of Business.

L'honorable Navdeep Bains réside à Mississauga, en Ontario (Canada), et il est chef de la direction des Affaires de l'entreprise depuis mai 2023. À ce titre, M. Bains est responsable des efforts déployés par l'entreprise quant aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour ce faire, il s'appuie sur sa grande expertise en matière d'élaboration de politiques afin de faire progresser des enjeux cruciaux, notamment le fossé numérique et l'économie numérique du Canada. Il siège également au conseil d'administration de la Jays Care Foundation. Avant de se joindre à Rogers, M. Bains a occupé le poste de vice-président du conseil, Banque d'investissement, réseau mondial à la Banque CIBC d'octobre 2021 à mai 2023. Auparavant, de novembre 2015 à janvier 2021, M. Bains a exercé l'un des plus longs mandats de ministre fédéral de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, pendant lequel il a mis en place le plan le plus complet en plus de trois décennies pour l'innovation et les compétences au Canada. Il a été professeur invité émérite à la Ted Rogers School of Management de la Toronto Metropolitan University et chargé de cours adjoint au programme de maîtrise en service public de l'Université de Waterloo, en plus d'avoir travaillé pendant plusieurs années en comptabilité et en finances pour Ford Motor Company of Canada. M. Bains a reçu le titre de Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés, et il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Windsor et d'un baccalauréat en commerce de l'Université York.

Marisa Fabiano réside à North York, en Ontario (Canada), et elle a été nommée chef de la direction des Ressources humaines en février 2024. Elle est responsable de la direction du portefeuille des RH. Cette responsabilité comprend la création d'une expérience pour le personnel qui soit engageante et inclusive. M^{me} Fabiano a passé plus de dix ans chez Rogers, où elle a occupé des postes de direction financière, notamment celui de responsable des finances d'entreprise et de l'intégration de Shaw entre avril 2022 et décembre 2022 et, plus récemment, celui de première vice-présidente, Finances d'entreprise et Contrôle, de décembre 2022 à février 2024. Précédemment, elle a été première vice-présidente et responsable des opérations financières de juillet 2017 à avril 2022. M^{me} Fabiano compte plus de 25 années d'expérience à des postes de haute direction dans les secteurs des télécommunications, des biens industriels et des biens de consommation, y compris chez Bell Canada, Husky Injection Molding et Coca-Cola Beverages. En plus d'être comptable professionnelle agréée, elle est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de la Schulich School of Business et elle a obtenu le titre IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Iain S. Kennedy réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est chef de la direction de l'Information et de la Cybersécurité depuis octobre 2024. Dans ce poste, il dirige la stratégie des TI de l'entreprise, l'exploitation des systèmes et la sécurité de l'information. M. Kennedy compte plus de 25 ans d'expérience à des postes de direction en technologie, en exploitation et en transformation. Jusqu'à tout récemment, il était chef de la direction de la technologie chez Indigo de 2023 à 2024, où il était responsable des équipes des technologies de l'information, de la sécurité de l'information, des services numériques liés aux TI et de science des données. Il a aussi occupé d'autres postes de direction, chez Canadian Tire comme vice-président directeur de 2017 à 2022, et chez BlackBerry de 2013 à 2017, notamment comme chef de la direction générale de l'information. M. Kennedy détient une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Ivey School of Business de l'Université Western et un baccalauréat en informatique de l'Université Western.

Mark J. Kennedy réside à St. Catharines, en Ontario (Canada), et il est chef de la direction de la Technologie depuis septembre 2024. M. Kennedy dirige les équipes responsables de concevoir, de bâtir et d'exploiter le réseau 5G le plus étendu et le plus fiable au pays ainsi que le plus vaste réseau de câblodistribution du Canada. Il est un leader chevronné qui compte plus de trois décennies d'expérience à des postes de direction au sein de sociétés technologiques mondiales. Possédant de l'expérience en stratégie, en déploiement et en exploitation de réseau, il a dirigé des équipes très performantes chargées de réseaux filaires et sans fil en Europe et en Asie. M. Kennedy est entré au service de Rogers en 2019 et a occupé depuis des postes de direction aux responsabilités de plus en plus importantes au sein de l'équipe Réseau. Jusqu'à tout récemment, il occupait le rôle de premier vice-président, Ingénierie centrale, Sans-fil et Déploiement, Réseau national de septembre 2023 à septembre 2024. Il était responsable du réseau central sans fil, du déploiement du réseau et de la construction de réseaux filaires et sans fil de Rogers.

Bret D. Leech réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est président, Services résidentiels depuis février 2024. Il est responsable de la stratégie et de l'exécution du contenu, du marketing, des ventes et des produits des Services résidentiels. De février 2022 à février 2024, M. Leech a d'abord été chef de la direction des Ressources humaines, où il a joué un rôle essentiel dans le regroupement de la Société avec Shaw. Avant de se joindre à Rogers, M. Leech a occupé plusieurs postes de haute direction au sein d'entreprises de télécommunications, de finances et de technologie au Canada, en Chine, au Japon et aux États-Unis. Plus récemment, il a été vice-président du groupe pour Southeast Toyota Finance de janvier 2021 à décembre 2021. Avant de revenir chez Rogers, M. Leech a été président de division, solutions de prêt chez Fiserv, Inc. de mars 2016 à février 2018. En avril 2018, il a dirigé la vente de l'entreprise de solutions de prêt de Fiserv, Inc. à une coentreprise indépendante, Sagent Lending Technologies (« Sagent »), dont il est devenu président et chef de la direction et membre du conseil. Après une série d'acquisitions, M. Leech a séparé les deux principaux secteurs d'activité de Sagent. Il est devenu président du conseil et président directeur de Sagent en mars 2021, tout en demeurant président et chef de la direction de la deuxième entité, defi SOLUTIONS, jusqu'en octobre 2020. M. Leech est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Dalhousie, d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Toronto et d'une maîtrise ès sciences de la Henley Business School de l'Université de Reading, et il est diplômé du programme de gestion avancée de Harvard.

Anne E. Martin-Vachon réside à Trois-Rivières, au Québec (Canada), et elle est présidente, Sans-fil, depuis janvier 2025. M^{me} Martin-Vachon supervise le groupe Sans-fil pour nos marques Rogers, Fido et chatr. Elle est entrée au service de Rogers en août 2016 et a été première vice-présidente, Ventes, Sans-fil, et chef de la direction de la Vente au détail, ainsi que présidente de TSC (Today's Shopping Choice). M^{me} Martin-Vachon compte plus de 35 ans d'expérience en vente au détail grand public. Elle a également occupé divers postes de haute direction, dont ceux de chef de la direction du Marketing et de chef de la direction de grandes entreprises comme Home Shopping Network, Nordstrom US, Lise Watier, Bath & Body Works et Procter & Gamble. M^{me} Martin-Vachon est présidente du Conseil canadien du commerce de détail. Elle détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill et a obtenu son baccalauréat en administration des affaires à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Thomas A. Turner réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est président, Rogers Affaires depuis juillet 2022. À ce titre, il est responsable des produits et solutions sans-fil, filaires, IdO, de vente en gros et de centres de données/services en nuage à l'intention des petites, moyennes et grandes entreprises ainsi que du secteur public, et ce, à l'échelle du Canada. Avant d'assumer ses fonctions actuelles de président, Rogers Affaires, M. Turner a occupé plusieurs postes de haute direction chez Rogers, plus récemment celui de premier vice-président, Ventes, Rogers Affaires de juillet 2011 à juillet 2022. Depuis 1992, il bâtit sa carrière chez Rogers Communications, où il a occupé des postes clés au sein des unités fonctionnelles Cable, Sans-fil et Media. M. Turner est membre du comité consultatif de la Fiducie de contrôle Rogers, membre du conseil d'administration de Rogers Voting Shares Holdings, ainsi que membre du conseil consultatif du Ted Rogers Sales Leadership Program de l'Université métropolitaine de Toronto. Il a précédemment siégé au conseil d'administration de la Chambre de commerce de Toronto, le plus important groupe d'élaboration de politiques et de défense d'intérêts du milieu des affaires de la ville. M. Turner est titulaire d'un baccalauréat ès arts de la Michigan State University et d'un diplôme *Juris Doctor* du programme de doctorat du Michigan State University College of Law.

Terrie Tweddle réside à Oakville, en Ontario (Canada), et elle est chef de la direction de la Marque et des Communications depuis avril 2023. À ce titre, elle est responsable de diriger les portefeuilles de la marque, des communications et des commandites de la Société. M^{me} Tweddle avait précédemment travaillé pour Rogers entre août 2008 et février 2020, à la direction des communications et de la responsabilité sociale d'entreprise. Elle compte 25 ans d'expérience à des postes de direction de la marque, des communications et de la responsabilité sociale d'entreprise pour des marques de premier ordre, notamment Molson-Coors, Visa International et la Financière Sun Life. Avant de se joindre à Rogers, M^{me} Tweddle a été directrice mondiale du marketing et des communications pour un régime de retraite mondial doté d'un actif net de 250 milliards de dollars. Elle siège au conseil d'administration de la Fondation pour le journalisme canadien. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa et diplômée du programme de développement du leadership de Harvard.

Colette S. Watson réside à Ottawa, en Ontario (Canada), et elle est présidente, Rogers Sports et Media depuis janvier 2022. Elle a auparavant été première vice-présidente, Télévision et diffusion de novembre 2016 à juin 2020. M^{me} Watson est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et de la supervision des activités du portefeuille bien diversifié d'actifs de médias de l'entreprise. Avant de se joindre à Rogers, elle a été présidente de CPAC, une chaîne de télévision spécialisée sans but lucratif et sans publicité, d'avril 2019 à janvier 2022. M^{me} Watson, qui est parfaitement bilingue, compte 33 ans d'expérience dans les domaines de la programmation, des affaires réglementaires et des communications, et elle a notamment occupé différents postes de direction dans les divisions Media, Affaires réglementaires et Cable de Rogers. M^{me} Watson est entrée chez Rogers en 1990 à titre de chef de bureau du bureau de Rogers à Ottawa. Elle est devenue vice-présidente de la programmation communautaire en 1995 et a assumé le double rôle de présidente de CPAC et de vice-présidente de la programmation communautaire jusqu'à sa nomination chez Rogers Media en 2016. M^{me} Watson est aussi une ancienne récipiendaire du prix de la Pionnière de l'année remis par Les femmes en communications et technologie. Elle est titulaire d'un diplôme en communications du St. Lawrence College.

Mahes S. Wickramasinghe réside à Toronto, en Ontario (Canada), et il est président, Gestion des opérations depuis février 2024. Précédemment, il a été chef de la direction des Affaires commerciales d'avril 2023 à février 2024 et chef de la direction de l'Administration à partir de janvier 2022. Il est responsable de l'Expérience client, notamment les Services numériques, la Gestion des immobilisations et les Services financiers (y compris la Banque Rogers), l'Approvisionnement et la chaîne d'approvisionnement, le Développement d'entreprise et les Services de sécurité de l'entreprise. M. Wickramasinghe a occupé pendant plus de deux décennies des postes de haute direction au sein de grandes entreprises canadiennes et mondiales. Plus récemment, il a été vice-président principal de la Société Canadian Tire de septembre 2016 à octobre 2021, et notamment chef des Services corporatifs de septembre 2016 à mars 2020, président des services financiers de Canadian Tire et président et chef de la direction de la Banque Canadian Tire de mars 2020 à juillet 2021, ainsi que président du conseil de Helly Hansen jusqu'en octobre 2021. Avant d'occuper ces postes, M. Wickramasinghe a été chef de la stratégie de Canadian Tire de février 2014 à septembre 2016. Il a également occupé des postes de haute direction chez BCE Inc. et Bell Aliant de 2003 à 2008. De 2008 à 2012, M. Wickramasinghe a été chef de la direction de l'Administration de la Banque CIBC FirstCaribbean International, à la Barbade, et de juillet 2012 à septembre 2013, il a été premier vice-président, Finance d'entreprise chez Rogers. Il a commencé sa carrière en tant que comptable agréé, il a été associé d'Arthur Andersen et s'est joint à la CIBC en 1995 où, après avoir occupé plusieurs postes de direction, il a été nommé premier vice-président en 2001. M. Wickramasinghe est membre de l'Institut des comptables agréés du Sri Lanka et de l'American Institute of Certified Public Accountants, ainsi que Fellow du Chartered Institute of Management (Royaume-Uni). Il siège au conseil d'administration de SunOpta Inc.

Marisa L. Wyse réside à Toronto, en Ontario (Canada), et elle est chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire générale depuis janvier 2022. Depuis qu'elle s'est jointe à Rogers en 2014 à titre de première conseillère en fiscalité, M^{me} Wyse a occupé des postes aux responsabilités de plus en plus importantes, notamment à titre de vice-présidente, Développement d'entreprise de novembre 2018 à janvier 2022. Avant de commencer sa carrière chez Rogers, M^{me} Wyse a pratiqué le droit fiscal dans un cabinet canadien de 2006 à 2013. Elle est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en génie informatique de l'Université McGill. Elle a été admise au Barreau de l'Ontario en 2006.

Au 31 décembre 2024, les administrateurs et les membres de la haute direction de RCI, en tant que groupe, étaient propriétaires, directement ou indirectement, d'un total de 108 403 398 actions de catégorie A avec droit de vote, soit environ 97,53 % des actions de catégorie A avec droit de vote émises et en circulation. Certains administrateurs occupent un poste au sein de la Fiducie de contrôle Rogers ou en sont bénéficiaires, laquelle fiducie détient le contrôle des votes du groupe de sociétés de Rogers au bénéfice des prochaines générations de la famille Rogers. Voir la rubrique « Actions en circulation et principaux actionnaires » de la circulaire de sollicitation de procurations 2024 de RCI déposée sur SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca.

COMPOSITION DU CONSEIL

À l'heure actuelle, le conseil compte 14 membres.

Administrateurs indépendants

Il revient au conseil de déterminer si un administrateur est « indépendant » au sens donné à ce terme dans le *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance* (le « Règlement 58-101 »). Certains administrateurs peuvent être des directeurs non associés ou des associés d'entités qui nous fournissent des services juridiques, financiers ou autres ou ils peuvent occuper d'autres postes au sein de telles entités. Le conseil a adopté les « normes discrétionnaires en matière de liens significatifs des administrateurs » pour l'aider à déterminer si les liens, directs ou indirects, d'affaires, commerciaux ou professionnels ou les liens, directs ou indirects, à titre de conseiller ou de membre d'organisme bancaire ou de bienfaisance qu'un administrateur a avec RCI ou ses filiales constituent une relation importante dont le conseil pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle nuise à l'indépendance du jugement de l'administrateur. Ces normes peuvent être consultées sur notre site Web à l'adresse investisseurs.rogers.com.

Selon l'information fournie par chacun des administrateurs et les recommandations du comité de gouvernance, le conseil a établi que les administrateurs suivants sont indépendants conformément aux exigences du Règlement 58-101 et des normes mentionnées ci-dessus. Pour en arriver à cette détermination, le conseil a tenu compte de toutes les relations que chaque administrateur a avec la Société (prenant en considération les normes discrétionnaires dont il est question ci-dessus et d'autres facteurs jugés pertinents par le conseil) et a conclu qu'aucune des relations examinées ne nuirait à l'indépendance du jugement de l'administrateur.

Michael J. Cooper
Trevor English
Ivan Fecan
Robert J. Gemmell
Jan L. Innes
Diane A. Kazarian, FCPA, CPA
Dr Mohamed Lachemi
David A. Robinson
Wayne Sparrow
John H. Tory, c.r., O.Ont.

Administrateur principal

Selon les règles du conseil, le conseil a nommé Robert J. Gemmell à titre d'administrateur principal. L'administrateur principal facilite le fonctionnement du conseil indépendamment de la direction de la Société et assure un leadership indépendant au conseil. Les actionnaires qui souhaitent communiquer avec l'administrateur principal peuvent lui écrire au siège social de la Société, à l'adresse suivante : Administrateur principal, a/s de la secrétaire générale, 333 Bloor Street East, 10^e étage, Toronto (Ontario) M4W 1G9, Canada.

COMITÉS DU CONSEIL

Le conseil compte huit comités permanents. Le conseil peut créer des comités spéciaux pour traiter de questions précises. Un comité spécial pourrait, par exemple, étudier des opérations importantes proposées entre l'actionnaire significatif et nous ou entre nos filiales et nous. En pareil cas, le comité serait composé uniquement d'administrateurs indépendants qui n'ont d'autre lien avec nous ou avec l'actionnaire significatif que celui d'administrateur. Les règles des différents comités du conseil peuvent être consultées sur notre site Web à l'adresse investisseurs.rogers.com.

DISPENSE ACCORDÉE AUX SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Les normes d'inscription à la Bourse de New York exigent d'une société cotée qu'elle ait, entre autres, un comité des candidatures entièrement composé d'administrateurs indépendants. Par ailleurs, les règles permettent à une société contrôlée au sens de « controlled company » d'être dispensée de l'application de ces conditions. Une « société contrôlée » est une société dont plus de 50 % des droits de vote sont détenus par une personne, un groupe ou une autre société. Le conseil a jugé qu'il était approprié pour des administrateurs affiliés à l'actionnaire majoritaire de siéger aux comités du conseil, à l'exception du comité d'audit et de risque, en raison de l'alignement des intérêts entre notre actionnaire majoritaire et nos actionnaires minoritaires, en l'occurrence la création de valeur et la croissance à long terme. Par conséquent, le conseil a approuvé le fait que la Société se fonde sur la dispense accordée aux sociétés contrôlées en ce qui concerne la composition du comité des candidatures.

ÉMETTEUR PRIVÉ ÉTRANGER

Selon les normes d'inscription à la Bourse de New York, un « émetteur privé étranger », tel que la Société, n'est pas tenu de se conformer à la plupart des normes d'inscription de la Bourse de New York en matière de gouvernance. Toutefois, les émetteurs privés étrangers sont tenus d'indiquer à quels égards importants leurs pratiques en matière de gouvernance diffèrent de celles que suivent les sociétés américaines aux termes des normes d'inscription à la Bourse de New York.

Approbation par les actionnaires des régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres

Les normes d'inscription à la Bourse de New York exigent que les actionnaires approuvent tous les régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres et toutes les modifications importantes apportées à ces régimes, sous réserve d'exceptions limitées. La définition de « régime de rémunération fondé sur des titres de capitaux propres » comprend les régimes qui prévoient la remise de titres récemment émis ou des titres autodétenus. Les règles de la TSX prévoient que seule la création de régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres qui prévoient de nouvelles émissions de titres, ou toute modification importante apportée à ces régimes, est soumise à l'approbation des actionnaires dans certaines circonstances. Nous suivons les règles de la TSX en ce qui concerne la nécessité d'obtenir l'approbation des actionnaires relativement aux régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres et à toute modification importante apportée à ces régimes.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Le conseil endosse le principe voulant que nos pratiques en matière de gouvernance sont indispensables au bon fonctionnement de la Société. Le conseil est d'avis que ces pratiques accroissent l'intérêt de ses porteurs de titres, de ses employés et de ses clients et des autres personnes traitant avec nous. L'énoncé de nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise peut être consulté dans site Web à l'adresse investisseurs.rogers.com.

RUBRIQUE 10.2 – ORDONNANCES D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS, FAILLITES, PÉNALITÉS OU SANCTIONS

À notre connaissance, d'après les renseignements fournis par les administrateurs et les hauts dirigeants, aucun de nos administrateurs ou hauts dirigeants, ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur son contrôle n'est, ni n'a été au cours des dix années précédant la date des présentes, administrateur ou haut dirigeant d'une société qui, i) pendant qu'il occupait cette fonction, a fait l'objet d'une ordonnance d'interdiction d'opérations, ou d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance qui lui refusait le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières, dans chaque cas, pour une période de plus de 30 jours consécutifs; ii) a connu un événement qui, après que l'administrateur ou le haut dirigeant a quitté ses fonctions d'administrateur ou de haut dirigeant, a fait en sorte que la société a fait l'objet d'une ordonnance d'interdiction d'opérations, ou d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance qui lui refusait le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières, dans chaque cas, pour une période de plus de 30 jours consécutifs; ou iii) dans l'année suivant la cessation de cette fonction, a fait faillite, a fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivie par ses créanciers, a conclu un compromis ou un concordat avec eux, a intenté des poursuites contre eux ou a pris des dispositions ou fait des démarches pour conclure un compromis ou un concordat avec eux ou a vu un séquestre, séquestre-gérant ou syndic de faillite nommé pour détenir ses biens.

Aucun de nos administrateurs ou hauts dirigeants, ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur son contrôle, n'a, au cours des dix années précédant la date des présentes, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, et aucun séquestre, aucun séquestre-gérant ni aucun syndic de faillite n'a été nommé pour détenir ses biens.

RUBRIQUE 10.3 – CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le conseil a adopté le code de conduite et d'éthique à l'intention des administrateurs et le code de conduite des affaires à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés (les « codes »). Les codes exigent notamment des administrateurs, des dirigeants et des employés de la Société qu'ils dévoilent toute opération ou relation significative dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle donne lieu à un conflit d'intérêts.

Afin de s'assurer que les administrateurs exercent leur jugement de façon indépendante au moment de se prononcer sur des opérations, des contrats ou des décisions par rapport auxquels un administrateur a un intérêt important, les administrateurs se conforment à une pratique selon laquelle tout administrateur qui a un intérêt important doit s'absenter durant les discussions du conseil à cet effet et s'abstenir de voter sur ces questions.

Les problèmes relevant des codes, y compris les conflits d'intérêts, sont signalés au comité d'audit et de risque (lorsqu'ils relèvent du code de conduite des affaires) ou au comité de gouvernance (lorsqu'ils relèvent du code de conduite et d'éthique à l'intention des administrateurs), comités qui sont tous deux responsables de veiller au respect du code applicable et de l'appliquer et de l'interpréter dans des situations particulières. Les comités sont tenus d'informer le conseil de toute violation d'un code.

Des processus ont été mis en place pour assurer le respect des codes par le conseil, les dirigeants et les employés, notamment la distribution du code de conduite des affaires à nos employés et la ligne téléphonique STAR, soit notre ligne téléphonique de dénonciation anonyme.

Les codes peuvent être consultés sur notre site Web à l'adresse investisseurs.rogers.com.

RUBRIQUE 11 – Promoteurs

S. O.

RUBRIQUE 12 – Poursuites et application de la loi

RUBRIQUE 12.1 - POURSUITES

La rubrique « Risques liés aux litiges », qui commence à la page 91 de notre rapport de gestion 2024, est intégrée aux présentes par renvoi.

RUBRIQUE 12.2 - APPLICATION DE LA LOI

S. O.

RUBRIQUE 13 – Membres de la direction et autres personnes intéressées dans des opérations importantes

S. O.

RUBRIQUE 14 – Agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres

Au Canada, l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres de RCI est :
Compagnie Trust TSX
301 - 100 Adelaide Street West
Toronto (Ontario)
M5H 4H1

Aux États-Unis, l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres de RCI est :
Equiniti Trust Company, LLC,
48 Wall Street, Floor 23
NY
10005
USA

Les actionnaires qui ont des questions concernant les distributions, le transfert d'actions, les certificats d'actions perdus ou les changements d'adresse doivent communiquer avec Compagnie Trust TSX :

Tél. : 1-800-387-0825 (États-Unis et Canada) /
416-682-3860 (ailleurs qu'en Amérique du Nord)
Télé. : 1-888-249-6189
Courriel : shareholderinquiries@tmx.com
Site Web : www.tsxtrust.com

Par la poste / messagerie :
301 - 100 Adelaide Street West
Toronto (Ontario)
M5H 4H1

RUBRIQUE 15 – Contrats importants

S. O.

RUBRIQUE 16 – Intérêts des experts

RUBRIQUE 16.1 – NOM DES EXPERTS

Notre auditeur est KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, Toronto (Ontario) Canada, identification du cabinet : 85.

RUBRIQUE 16.2 – INTÉRÊTS DES EXPERTS

Nos auditeurs, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., ont confirmé leur indépendance à l'égard de la Société au sens des règles pertinentes et de leurs interprétations connexes prescrites par les organismes professionnels concernés au Canada ainsi que par les lois ou les règlements applicables. Les auditeurs ont également confirmé qu'ils sont des comptables indépendants de la Société aux termes de toutes les normes professionnelles et réglementaires américaines pertinentes.

RUBRIQUE 17 – Comité d'audit et de risque

RUBRIQUE 17.1 – MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT ET DE RISQUE

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Superviser l'application de politiques et de pratiques fiables, exactes et claires aux fins de préparation des rapports financiers destinés aux actionnaires.
- Superviser l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen des contrôles internes et vérifier qu'un nombre suffisant de vérifications et contre-vérifications sont en place.
- Faire des recommandations au conseil en ce qui a trait à la sélection des auditeurs externes, s'appuyant à cette fin sur une évaluation de leurs compétences et de leur indépendance et sur la supervision de leurs travaux; les auditeurs des actionnaires font rapport directement au comité d'audit et de risque (le « comité »).
- Rencontrer les auditeurs externes et les auditeurs internes de la Société et évaluer, dans chaque cas, leur efficacité et leur indépendance.
- Superviser l'établissement et le maintien de processus et de contrôles permettant de veiller à ce que la Société respecte les lois et les règlements applicables en matière de présentation de l'information financière et de gestion des risques.
- Examiner l'évaluation annuelle des risques stratégiques, dont l'application, par la direction, de politiques concernant les risques et les mesures qu'elle a prises pour surveiller et gérer les principales expositions aux risques.
- Analyser les plans de continuité et de reprise des activités de la Société après un sinistre.
- Recevoir les rapports portant sur les transactions entre parties liées et les approuver s'il y a lieu.

RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT ET DE RISQUE

Le comité aide le conseil de la Société à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance dans les principaux domaines suivants :

- i) les processus de présentation de l'information financière et l'intégrité des états financiers fournis au public par la Société;
- ii) les recommandations au conseil en ce qui a trait à la sélection des auditeurs externes, s'appuyant à cette fin sur une évaluation de leurs compétences et de leur indépendance et sur la supervision de leurs travaux;
- iii) les compétences et la performance des auditeurs internes;
- iv) les systèmes de comptabilité, les contrôles financiers et les contrôles de communication de l'information de la Société;
- v) le respect des exigences juridiques et réglementaires applicables;
- vi) la mise en œuvre de systèmes adéquats d'appréciation des risques, de sorte à repérer et à gérer les principaux risques que posent les activités de la Société.

Outre les responsabilités expressément prévues par le présent mandat, le conseil peut, s'il le juge nécessaire, s'adresser au comité pour toutes les questions concernant la situation financière de la Société et de ses filiales.

INDÉPENDANCE

Le comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières et des normes en matière de liens significatifs des administrateurs de la Société.

Ses membres se réunissent régulièrement sans que la direction soit présente.

Ses membres ont le pouvoir de retenir les services de conseillers indépendants, aux frais de la Société, afin de les aider à prendre les meilleures décisions possibles concernant la présentation de l'information financière, les politiques et pratiques en comptabilité et en gestion des risques, les pratiques en matière de communication de l'information et les contrôles internes de la Société.

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité se compose d'au moins trois membres du conseil, chacun d'eux étant indépendant de la direction au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières et des normes en matière de liens significatifs des administrateurs de la Société.

Le chef de la direction peut assister à chacune des réunions du comité sur invitation du président du comité (le « président »).

Les membres du comité sont sélectionnés en fonction des critères suivants conformément aux lois et aux règlements applicables :

- a) **Indépendance.** Chaque membre doit être indépendant au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières et des normes en matière de liens significatifs des administrateurs de la Société et, à cette fin, aucun membre ne doit avoir de relation importante, directe ou indirecte, avec la Société dont le conseil pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle nuise à l'indépendance du jugement du membre en question.
- b) **Compétences financières.** Chaque membre doit posséder des compétences financières ou doit acquérir des compétences financières dans un délai raisonnable après sa nomination au comité. À ces fins, une personne possède des compétences financières si elle a la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées à la lecture des états financiers de la Société. En outre, au moins un membre doit être un expert financier au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.
- c) **Engagement.** Si un membre du comité siège également au comité d'audit de plus de deux autres sociétés ouvertes en plus d'être membre du comité d'audit de la Société et de tout comité d'audit d'un membre du même groupe que la Société, le conseil ou le comité des candidatures doit établir que l'exercice de ces fonctions simultanées ne nuit pas à la capacité du membre en question de s'acquitter efficacement de ses responsabilités de membre du comité de la Société.

PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

Le président est choisi par le conseil et s'acquitte de ses fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à sa démission anticipée ou sa destitution au moyen d'une résolution du conseil. Le secrétaire de la Société est le secrétaire du comité, pourvu que, en l'absence du secrétaire, le président de la réunion puisse nommer un secrétaire de la réunion avec le consentement des membres du comité qui sont présents.

RÉUNIONS

Le moment et le lieu des réunions du comité, ainsi que le mode de convocation et les procédures de ces réunions, sont établis à l'occasion par le comité, le cas échéant en consultation avec la direction, pourvu qu'il y ait un minimum de quatre réunions par année. Sous réserve des dispositions relatives aux avis dans les statuts de la Société, un avis de convocation écrit doit être transmis au moins 48 heures avant les réunions, sauf si tous les membres du comité y renoncent. L'avis de convocation à chaque réunion doit être donné aux auditeurs externes et internes de la Société.

L'ordre du jour de chaque réunion du comité est établi par le président en consultation avec la direction et la secrétaire générale, et il est diffusé aux membres du comité avant la tenue des réunions. La majorité des membres constitue quorum aux réunions du comité.

Un membre du comité peut être désigné agent de liaison afin de faire rapport au conseil sur les délibérations du comité.

RÉMUNÉRATION

Les membres du comité sont habilités à recevoir, en leur qualité de membres du comité, la rémunération établie par le conseil de temps à autre.

RESSOURCES ET POUVOIR

Le comité dispose des ressources et du pouvoir d'acquiescer ses responsabilités, y compris le pouvoir de retenir les services, aux frais de la Société, de consultants externes, de conseillers juridiques indépendants et d'autres conseillers et experts qu'il juge nécessaires à l'exécution de ses fonctions, sans devoir obtenir l'approbation du conseil ou de la direction.

Le comité a le pouvoir de mener toute enquête nécessaire et utile à l'acquiescement de ses responsabilités.

Le comité jouit d'un accès direct aux auditeurs externes, aux auditeurs internes et au chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire générale de la Société ainsi qu'aux autres dirigeants et employés de la Société, et il a le pouvoir de communiquer directement avec ceux-ci.

Les membres du comité ont le droit d'inspecter tous les livres et registres de la Société et de ses filiales, ainsi que de discuter de ces comptes et registres et de toutes questions liées à la situation financière, à la gestion des risques et aux contrôles internes de la Société avec les dirigeants et les auditeurs externes et internes de la Société et de ses filiales dans le cadre de l'exécution de leurs fonctions. Tout membre du comité peut exiger que les auditeurs externes ou internes participent à l'une ou l'autre ou à chacune des réunions du comité.

RESPONSABILITÉS

La direction de la Société a la responsabilité d'établir les états financiers de la Société et les auditeurs externes ont la responsabilité de les vérifier conformément aux normes applicables. Le comité a la responsabilité de surveiller l'exécution de ces tâches par la direction et les auditeurs externes de la Société, ainsi que de surveiller les activités des auditeurs internes. Les auditeurs externes de la Société rendent compte au comité.

Il est reconnu que les membres du comité ne sont pas des employés à temps plein de la Société et ils ne se présentent pas comme étant des comptables ou des auditeurs de profession ni des experts en matière de comptabilité ou d'audit ou d'établissement d'états financiers. Le comité ou ses membres n'ont pas la responsabilité ou l'obligation d'effectuer du « travail sur place » ou d'autres types d'examen ou de procédure. Chaque membre du comité est habilité à se fonder sur i) l'intégrité des personnes et des organisations au sein et à l'extérieur de la Société dont il reçoit des renseignements, et ii) l'exactitude des informations financières et autres renseignements fournis au comité par ces personnes ou organisations en l'absence de connaissance expresse en sens contraire.

La liste ci-dessous énonce certaines des responsabilités particulières du comité. L'énumération de ces responsabilités n'a aucunement pour effet de restreindre le pouvoir du comité d'examiner et de faire des recommandations à l'égard de toute question relevant de son mandat.

1. Processus de présentation de l'information financière et états financiers

- a) En consultation avec les auditeurs externes et les auditeurs internes, examiner l'intégrité du processus de présentation de l'information financière de la Société, tant interne qu'externe, ainsi que les questions importantes concernant le caractère adéquat des contrôles internes et les mesures d'audit spéciales prises en cas de lacunes importantes en matière de contrôles qui sont identifiées par les auditeurs externes ou internes, ou dont le comité a connaissance.
- b) Examiner toutes les opérations importantes et tous les contrats importants conclus par la Société et ses filiales avec un initié ou une partie liée de la Société, à l'exception des ententes de rémunération des dirigeants ou des employés approuvées ou recommandées par le comité des ressources humaines ou des ententes de rémunération des administrateurs approuvées ou recommandées par le comité de gouvernance.
- c) Faire l'examen et discuter avec la direction et les auditeurs externes des états financiers annuels consolidés et audités de la Société ainsi que des états financiers intermédiaires consolidés et non audités de cette dernière, et discuter avec les

auditeurs externes des questions devant être abordées suivant les normes d'audit généralement reconnues au Canada ou aux États-Unis, le cas échéant, telles que modifiées ou complétées, et à ces fins, recevoir et examiner le rapport de fin d'exercice produit par les auditeurs externes sur les questions suivantes : i) toutes les méthodes et pratiques comptables critiques utilisées par la Société; ii) tous les autres traitements importants de l'information financière qu'il est possible d'effectuer selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ou les mesures financières déterminées (y compris les mesures non conformes aux PCGR) et qui ont fait l'objet de discussions avec la direction, y compris les répercussions de ces divers autres modes de traitement et de communication de l'information, ainsi que le traitement préconisé par les auditeurs externes; et iii) les autres communications écrites importantes entre les auditeurs externes et la direction, y compris une discussion avec les auditeurs externes sur ce rapport.

- d) À la conclusion de l'audit annuel, examiner séparément avec la direction, les auditeurs externes et les auditeurs internes toutes les questions importantes, préoccupations ou difficultés soulevées dans le cadre de l'audit.
- e) Régler tout désaccord entre la direction et les auditeurs externes concernant la présentation de l'information financière.
- f) Examiner les états financiers et les communiqués de presse intermédiaires trimestriels et annuels avant la publication de l'information sur les résultats.
- g) Examiner les nouveaux problèmes comptables et leur incidence éventuelle sur la présentation de l'information financière de la Société.
- h) Vérifier et s'assurer que des procédures adéquates sont en place pour examiner et présenter en temps opportun toute communication au public par la Société de l'information financière extraite ou dérivée des états financiers de la Société, à l'exception de l'information visée à l'alinéa f), et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces procédures.
- i) Se réunir séparément, de façon périodique, avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes.
- j) Approuver, au nom du conseil, les états financiers consolidés intermédiaires, les renseignements fournis par la Société dans son rapport de gestion pour les périodes intermédiaires et les communiqués de presse intermédiaires sur les résultats de la Société, pourvu que cette approbation soit ensuite communiquée au conseil lors de sa prochaine réunion.
- k) Examiner les informations sur les facteurs ESG et les questions climatiques qui sont présentées dans l'information financière de la Société.

2. Auditeurs externes

- a) Exiger que les auditeurs externes fassent directement rapport au comité.
- b) Être directement responsable de la sélection, de la nomination, du renouvellement du mandat, de la destitution et de la supervision des travaux des auditeurs externes de la Société chargés de préparer ou de produire un rapport d'audit ou de fournir d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation pour le compte de la Société et, à cet égard, recommander au conseil les auditeurs externes dont il soumet la nomination à l'approbation des actionnaires. Un examen formel des compétences, de l'expertise, des ressources et de la performance globale des auditeurs externes est effectué annuellement et un examen exhaustif de ces facteurs est réalisé au moins une fois tous les cinq ans et les conclusions qui en sont tirées sont communiquées au conseil.
- c) Recommander au conseil la rémunération des auditeurs externes.
- d) Approuver au préalable toutes les missions d'audit et la prestation par les auditeurs externes de tous les services non liés à l'audit, y compris les honoraires pour les services des auditeurs et les modalités de toutes les missions d'audit et non liées à l'audit. À cet égard, le comité peut établir les types de services non liés à l'audit dont l'exécution est interdite aux auditeurs externes et doit établir les types de services d'audit, de services liés à l'audit et de services non liés à l'audit pour lesquels le comité utilisera les services des auditeurs externes. Le comité peut déléguer à l'un ou l'autre de ses membres le pouvoir d'approuver au préalable la prestation de services non liés à l'audit, pourvu que toute approbation préalable ainsi effectuée soit soumise à l'ensemble du comité lors de sa prochaine réunion suivant une telle approbation.
- e) Examiner et approuver les politiques de la Société concernant l'embauche des associés, des employés et des anciens associés et employés des auditeurs externes.
- f) Examiner le plan d'audit annuel avec les auditeurs externes.
- g) Examiner et évaluer l'indépendance, l'objectivité, l'esprit critique et la performance des auditeurs externes et faire rapport au conseil à cet égard au moins une fois par année, y compris une évaluation de l'associé responsable et la prise en considération d'une rotation de l'associé et du cabinet d'audit.
- h) Demander et examiner un rapport devant être soumis au moins une fois par année par les auditeurs externes concernant les relations entre le cabinet d'auditeurs et la Société, les procédures de contrôle interne de la qualité du cabinet d'auditeurs, toutes les questions importantes soulevées dans le cadre du dernier contrôle interne de la qualité, ou contrôle par les pairs, du cabinet d'auditeurs, ou toute demande de renseignements ou enquête par une autorité gouvernementale ou professionnelle, au cours des cinq dernières années, relativement à une ou plusieurs missions indépendantes réalisées par les auditeurs externes, ainsi que toutes les mesures prises pour régler les questions de ce genre.

3. Auditeurs internes

- a) Examiner et approuver la charte d'audit interne chaque année.
- b) Approuver le plan d'audit interne annuel et discuter du mandat des auditeurs internes avec le chef de l'audit interne, y compris quant à la dotation en personnel, aux responsabilités et aux budgets.
- c) Obtenir des rapports périodiques du chef de l'audit interne au sujet des conclusions de l'audit interne et des progrès de la Société dans la correction de tout problème important détecté par l'audit interne.
- d) Examiner la portée, les responsabilités et l'efficacité de l'équipe d'audit interne, notamment son indépendance à l'égard de la direction, ses antécédents, ses ressources et sa relation de travail avec les auditeurs externes.
- e) Examiner et recommander, à des fins d'approbation, la nomination et le licenciement du chef de l'audit interne.

4. Systèmes comptables, contrôles internes et contrôles de communication de l'information

- a) Superviser la conception et la mise en œuvre des contrôles internes par la direction ainsi que l'établissement de rapports sur ceux-ci par cette dernière.
- b) Recevoir et examiner les rapports de la direction, des auditeurs internes et des auditeurs externes concernant la fiabilité et l'efficacité du fonctionnement du système comptable et des contrôles internes de la Société.
- c) Examiner avec la haute direction les contrôles et les procédures qui ont été adoptés par la Société afin de confirmer que l'information importante relative à la Société et à ses filiales, qui doit être communiquée en vertu de la loi ou de la réglementation boursière applicable, l'a été dans les délais prescrits.
- d) Examiner et aborder avec la direction le respect par les auditeurs externes et les auditeurs internes de la politique de communication de l'information par les administrateurs, les dirigeants et les autres membres de la direction de la Société.
- e) Examiner avec la haute direction et le chef de l'audit interne le caractère approprié des contrôles internes qu'a adoptés la Société dans le but de protéger ses actifs contre toute perte ou utilisation non autorisée, pour prévenir, décourager et détecter toute fraude, ainsi que pour vérifier l'exactitude des registres financiers et procéder à l'examen des mesures d'audit spéciales prises à la lumière de faiblesses significatives ou de déficiences importantes.
- f) Examiner les communications qui ont été faites au comité par le chef de la direction et le chef de la direction des Finances au cours de leurs processus de certification pour les dépôts en vertu de la législation applicable en valeurs mobilières, portant sur toute déficience importante ou faiblesse significative concernant la conception ou le fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière, lesquelles déficiences ou faiblesses sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence négative sur la capacité de la Société à enregistrer, à traiter, à condenser et à présenter l'information financière devant être communiquée par elle dans les rapports qu'elle dépose ou soumet en vertu des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières ou de toute législation ou réglementation canadienne ou provinciale applicable dans les délais prescrits, ou portant sur toute fraude, qu'elle soit ou non importante, impliquant la direction ou tout autre employé qui a un rôle significatif à l'égard des contrôles internes de la Société sur l'information financière.

5. Exigences légales et réglementaires

- a) Recevoir et examiner les analyses que la direction présente en temps opportun sur les questions importantes concernant la communication et la présentation d'information à l'intention du public.
- b) Examiner, avant leur rédaction définitive, les documents d'information publique périodiques contenant l'information financière, y compris le rapport de gestion et la notice annuelle.
- c) Examiner les renseignements fournis relativement au comité devant être inclus dans les documents d'information continue déposés par la Société.
- d) Examiner avec le chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire générale de la Société les questions de conformité juridique, les litiges importants et les autres questions juridiques qui pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers de la Société.
- e) Aider le conseil à surveiller la conformité aux exigences légales et réglementaires.

6. Gestion des risques

Le comité doit examiner :

- a) l'évaluation annuelle des risques stratégiques, laquelle sert à repérer les principaux risques et leur incidence éventuelle sur la capacité de la Société à atteindre ses objectifs d'affaires;
- b) les processus de la Société visant à repérer, évaluer et gérer les risques;
- c) les principaux risques et les principales tendances dans tous les domaines (tels la sécurité de l'information et la cybersécurité, les menaces externes, les finances, les données, la confidentialité, la sécurité physique, l'empreinte environnementale et les nouveaux projets commerciaux), et la mise en œuvre par la direction de politiques et de procédures pour surveiller et contrôler ces risques;
- d) les plans de continuité et de reprise des activités de la Société après un sinistre;
- e) la couverture d'assurance que maintient la Société, et ce, au moins une fois par année;
- f) les autres questions relatives à la gestion des risques qui méritent d'être examinées de temps à autre au gré du comité ou selon les directives expresses du conseil.

7. Responsabilités additionnelles

- a) Établir des procédures et des politiques concernant :
 - i. la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit;
 - ii. la communication anonyme et confidentielle par les employés de la Société de préoccupations au sujet de pratiques douteuses de comptabilité ou d'audit.
- b) Préparer et examiner avec le conseil une évaluation annuelle de la performance du comité.
- c) Examiner le caractère adéquat du personnel affecté aux fonctions financières clés et les plans d'amélioration provenant de la direction.
- d) Examiner les perspectives de résultats fournies aux parties prenantes, notamment aux analystes et aux agences de notation.
- e) Examiner périodiquement, avec la haute direction, la situation relative à d'importants enjeux fiscaux.
- f) Faire rapport régulièrement au conseil, notamment sur les questions concernant la qualité ou l'intégrité des états financiers de la Société, la conformité aux exigences légales ou réglementaires, l'exécution de la fonction d'audit interne, le rendement du processus de gestion des risques ainsi que la performance et l'indépendance des auditeurs externes.
- g) Examiner et réévaluer annuellement le caractère adéquat du mandat du comité.

RUBRIQUE 17.2 – COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET DE RISQUE

Les personnes suivantes sont membres du comité d'audit et de risque, et elles sont toutes considérées comme indépendantes :

Robert J. Gemmell (président)
Trevor English
Ivan Fecan
Diane A. Kazarian, FCPA, CPA

RUBRIQUE 17.3 – FORMATION ET EXPÉRIENCE PERTINENTES

Chaque membre du comité d'audit et de risque possède les compétences financières et la capacité d'exercer ses responsabilités à titre de membre du comité d'audit et de risque compte tenu de la formation et de l'expérience résumées ci-après :

| | |
|--------------------------|--|
| M. Gemmell (président) | ancien président du conseil et chef de la direction de Citigroup Global Markets Canada. Banquier d'affaires pendant 25 ans aux États-Unis et au Canada. M. Gemmell est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Cornell, d'un baccalauréat en droit de la Osgoode Hall Law School et d'une maîtrise en administration des affaires de la Schulich School of Business. |
| M. English | ancien vice-président directeur et chef de la direction des Finances et du Développement d'entreprise chez Shaw. Il possède plus de 25 ans d'expérience dans les domaines des finances d'entreprise, des fusions et acquisitions, des relations avec les investisseurs, du développement des affaires et de l'analyse financière. M. English est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Calgary, et il a obtenu le titre d'analyste financier agréé. |
| M. Fecan | ancien président et chef de la direction de Baton Broadcasting. M. Fecan est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de l'Université York. |
| M ^{me} Kazarian | ancienne associée directrice de la région du Grand Toronto pour PwC. M ^{me} Kazarian est titulaire d'un baccalauréat en sciences de la gestion de l'Université Bryant. Elle est Fellow comptable professionnelle agréée (FCPA) et Fellow comptable agréée (FCA) en Ontario ainsi qu'experte-comptable autorisée (Certified Public Accountant ou CPA) aux États-Unis. |

RUBRIQUE 17.4 – UTILISATION DE CERTAINES DISPENSES

S. O.

RUBRIQUE 17.5 – UTILISATION DE LA DISPENSE PRÉVUE AU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 3.3 OU À L'ARTICLE 3.6 DU RÈGLEMENT

S. O.

RUBRIQUE 17.6 – UTILISATION DE L'ARTICLE 3.8 DU RÈGLEMENT

S. O.

RUBRIQUE 17.7 – ENCADREMENT DU COMITÉ D'AUDIT ET DE RISQUE

S. O.

RUBRIQUE 17.8 – POLITIQUES ET PROCÉDURES D'APPROBATION PRÉALABLE

Notre politique concernant l'approbation préalable de tous les services d'audit, les services liés à l'audit et les services autres que l'audit est fondée sur le respect de la loi *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, ainsi que des règles d'application ultérieures promulguées par la SEC.

- Chaque année, la direction remet au comité d'audit et de risque, pour approbation préalable, une liste des services liés à l'audit et autres que l'audit dont la prestation est prévue au cours de l'exercice. Le comité d'audit et de risque examine les services visés en consultation avec les auditeurs et la direction, et il se demande si la prestation de ces services est compatible avec le maintien de l'indépendance des auditeurs.
- La direction peut retenir les services des auditeurs pour des missions particulières qui sont incluses dans la liste de services approuvés au préalable dont il est question ci-dessus si les honoraires prévus ne dépassent pas 500 000 \$ par mission et par trimestre.
- Le comité d'audit et de risque délègue à son président le pouvoir d'approuver les demandes visant des services non inclus dans la liste de services approuvés au préalable ou des services qui n'ont pas été approuvés au préalable par le comité d'audit et de risque. Tout service approuvé par le président du comité sera déclaré à l'ensemble du comité d'audit et de risque lors de sa prochaine réunion.
- Tous les services d'audit et autres que l'audit rendus à la Société et les honoraires y afférents facturés à celle-ci par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont passés en revue chaque trimestre par le comité d'audit et de risque.

Notre politique concernant l'approbation préalable de tous les services d'audit, les services liés à l'audit et les services autres que l'audit est fondée sur le respect de la loi *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, ainsi que des règles d'application ultérieures promulguées par la SEC. Aucuns honoraires pour services liés à l'audit, aucuns honoraires pour services fiscaux ni aucuns autres honoraires décrits dans le tableau ci-après n'ont été approuvés par le comité d'audit et de risque en vertu de l'alinéa (c)(7)(i)(C) de la *Rule 2-01 of Regulation S-X*.

RUBRIQUE 17.9 – HONORAIRES ET SERVICES DES AUDITEURS EXTERNES

Le tableau qui suit présente les honoraires pour les services professionnels fournis à la Société par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. aux fins de l'audit des états financiers annuels de 2024 et 2023 ainsi que les honoraires facturés par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour d'autres services.

| Honoraires des auditeurs | 2024 | | 2023 | |
|---|------------|-------|------------|-------|
| | \$ | % | \$ | % |
| Honoraires d'audit ¹⁾ | 13 842 168 | 92,8 | 13 243 685 | 94,8 |
| Honoraires pour services liés à l'audit ²⁾ | 869 910 | 5,8 | 597 740 | 4,3 |
| Honoraires pour services fiscaux ³⁾ | 211 777 | 1,4 | 131 866 | 0,9 |
| Total | 14 923 855 | 100,0 | 13 973 291 | 100,0 |

1) Comprennent les honoraires liés aux audits, aux états financiers annuels, à la préparation des déclarations d'enregistrement et d'autres documents déposés auprès de diverses autorités de réglementation, aux examens trimestriels des états financiers intermédiaires, aux audits et aux examens de filiales aux fins des déclarations prévues par la loi et la réglementation et aux consultations ayant trait à des questions d'ordre comptable qui ont une incidence sur les états financiers consolidés.

2) Se rapportent principalement à des audits de régimes de retraite, à la traduction en français de certains documents déposés auprès des autorités réglementaires et à d'autres missions de certification.

3) Comprennent les honoraires pour les services fiscaux et de conformité, notamment les taxes indirectes.

RUBRIQUE 18 – Renseignements complémentaires

RUBRIQUE 18.1 – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires, notamment la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction ainsi que les prêts qui leur ont été consentis, le nom de nos principaux porteurs de titres et les titres autorisés aux fins d'émission aux termes des régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres, se trouvent dans notre circulaire de sollicitation de procurations concernant la plus récente assemblée annuelle des actionnaires lors de laquelle il y a eu élection d'administrateurs. Des informations financières additionnelles sont fournies dans nos états financiers consolidés audités annuels de 2024 et les notes y afférentes et dans notre rapport de gestion 2024.

Notre secrétaire générale peut être jointe à notre siège social qui est situé au 333, Bloor Street East, 10^e étage, Toronto (Ontario) M4W 1G9 Canada (téléphone : 416 935-7777). Il est également possible d'obtenir des renseignements complémentaires au sujet de RCI sur le site de SEDAR+ (sedarplus.ca), sur le site d'EDGAR (sec.gov) ou sur notre site Web (investisseurs.rogers.com).